

REUNION DU COPIL NATURA 2000
SITE FR 9402008 «LAC DE CRENO»

16 DECEMBRE 2010-ORTO

Le maire d'Ortu, président du COPIL, souhaite la bienvenue aux participants et souligne que le lac de Creno a été désigné parmi les sites Natura 2000 au titre de la directive Habitats.

Après un bref rappel de la procédure Natura 2000, il donne la parole à François Arrighi, qui a été chargé de rédiger le document d'objectifs pour le compte du Parc naturel Régional, maître d'ouvrage.

- F Arrighi précise que ce document n'est pas une version définitive puisqu'il sera amendé suite aux observations qui pourront être faites par les différents intervenants.

Lors de la deuxième réunion du COPIL, le diagnostic du site avait été présenté :

Inventaire et description des habitats et espèces - Activités répertoriées - Exposé des enjeux et des contraintes.

Cette séance va permettre d'établir une hiérarchisation des enjeux, de lister les propositions de gestion et de débattre sur les fiches actions. Pour chaque action dont le coût a été évalué (la dernière version sera examinée en séance) un tour de table sera fait afin d'identifier les sources de financement.

I - HIERARCHISATION DES ENJEUX

✓ Les Pozzines

Eu égard à leur superficie, ces formations qui entourent le lac ne sont pas d'une importance déterminante par rapport au reste de la Corse mais ont un intérêt en raison des espèces remarquables qu'elles abritent. Leur importance paysagère mérite d'être notée.

✓ Le lac

Il constitue l'élément principal du site mais ne figure pas parmi les Habitats d'Intérêt communautaire. Cependant, il est indispensable de le prendre en compte vu son rôle clé dans l'écologie du site.

Un compte rendu récent issu d'une expertise plus large commandée par la DREAL classe le lac parmi les habitats «Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation du *Littorelletea uniflorae* et/ou du *Isoëto-Nanojuncetea* » code natura 2000 3130-2.

- B. Recorbet intervient pour souligner que cette proposition de classement au titre de cet habitat sera évaluée à l'échelle nationale par le MNHN et régionale par le CSRPN avant d'être définitivement actée.

Une cartographie des habitats du site est en cours de réalisation et sera communiquée dès achèvement pour être incluse dans le dossier.

✓ La forêt de Laricio

Les propositions de gestion élaborées dans le plan d'aménagement de la forêt qui vient d'être rendu seront reprises dans le DOCOB car ces deux documents sont compatibles. Ces orientations concernent essentiellement la gestion des risques (incendie, sécurité des randonneurs) et le suivi de la population de sittelle à l'échelle de la forêt.

II – PROPOSITIONS DE GESTION

✓ Pozzines

Leur conservation passe à la fois par des interventions

- sur le lac : maintien du niveau – limitation de l’atterrissement.
- sur les abords et au départ des sentiers : aménagements afin de canaliser le flux des visiteurs et leur nombre - mesures de gestion en direction des animaux domestiques fréquentant le site.

✓ Lac

Un état favorable des eaux exige une limitation des apports organiques d’origine anthropique par des actions visant la fréquentation humaine et animale.

✓ Information et sécurité des randonneurs

Gardiennage permanent pendant la saison pour la surveillance et l’entretien du site.

Aires de regroupement prévues par l’ONF en cas de danger.

✓ Mise en valeur du site

Le label Natura 2000 implique des exigences en terme de qualité de l’accueil aussi bien au niveau de l’aire de stationnement que du parcours d’accès au site.

✓ Suivi de l’impact des mesures

Suivi des habitats notamment pour la Drosera dont le site héberge la seule population naturelle qui est en limite méridionale de son aire de répartition.

III – PRESENTATION DETAILLEE DES FICHES ACTIONS ET DEBATS

La discussion va permettre de décider si les fiches pourront être retenues dans le cadre Natura 2000 ou être traitées séparément et de déterminer les financements potentiels.

Les fiches actions s’articulent autour de 5 axes :

1. Maintien et amélioration de la qualité des habitats

F 1-Conservation des pelouses et état du lac

Entre 1996 et 2006, grâce à des réalisations diverses (retenue eau – exclos) empêchant le piétinement des berges et îlots, le maintien de l’humidité avait favorisé le renouvellement des anciennes stations de Drosera.

Afin de reconstituer ces conditions, il est envisagé de construire une martelière et de procéder au curage du déversoir.

- Laetitia Hugot insiste sur la nécessité de tenir un cahier de suivi pour la martelière afin de disposer d’un historique permettant d’expliquer l’apparition et la disparition des espèces.
- F. Arrighi précise que l’installation d’un panneau d’information visant à éviter l’arrachage des plantes est prévue ainsi que la mise en place d’une échelle limnigraphique pour suivre le niveau d’eau.
- B. Recorbet ajoute que s’agissant d’Habitats d’Intérêt Communautaire qui figureront dans la cartographie, le financement est possible.

F2-Atterrissement du lac

Plusieurs facteurs et éléments sont à l’origine du comblement du lac (pozzines et îlots-roselières- régénération forestière....)

L’intervention devra se faire par élimination de la régénération forestière et de la roselière.

Pour cette dernière, les zones abritant le Grèbe castagneux, devront être préservées car c’est le seul site de montagne où l’on trouve cette espèce, commune sur le littoral.

- Laetitia Hugot précise que l'enlèvement de certaines espèces comme l'Osmonde royale devra être rediscutée.

Modalités de réalisation : régie Parc avec une évaluation de l'action au terme de la 6^{ème} année.

2. Limitation des impacts anthropiques

F3-Sentier et aires sur le site

Les zones soumises au piétinement et au stationnement sont relativement limitées mais bien marquées. La matérialisation de 600 m de sentier à l'aide de piquets en bois ainsi que l'aménagement d'aires de pique-nique sont préconisés et seront associés à des actions de communication et d'information.

- B. Recorbet ajoute que les crédits peuvent être mobilisés au titre de la protection des Habitats Naturels d'Intérêt Communautaire

-L. Hugot aborde la question de l'acceptation sociale des aménagements.

- F. Arrighi répond que les enquêtes menées font apparaître un souhait de conservation de l'aspect naturel du site.

L'introduction volontaire de 2 espèces de nénuphars, il y a vingt ans, est soulignée par JF Seguin.

- F. Arrighi explique que ces deux espèces se sont bien développées.

La profondeur du lac est un frein à une colonisation totale de sa surface, mais elles devraient s'étendre en ceinture tout autour. Par ailleurs, leur présence contribue à l'augmentation des apports organiques dans le milieu.

Pour lutter contre ces effets, il est prévu de limiter leur extension d'abord par arrachage partiel de la plante et ensuite en totalité si cela s'avère nécessaire.

F4-Accès

La création d'une aire de stationnement a facilité l'accès au lac, qui est l'un des deux sites les plus visités de la micro-région.

La gestion de la fréquentation doit s'opérer au niveau de l'aire de stationnement de Croce Maio ainsi que le long de la route d'accès.

- Monsieur le Maire de Soccia abonde dans ce sens d'autant plus que la question de la sécurité est primordiale et qu'une intervention doit être possible à tout moment.

- Le Président du Parc ne souscrit pas à la proposition de limiter la capacité d'accueil à 100 véhicules/jour qu'il estime insuffisante.

- Les maires d'Ortu et Soccia affirment qu'ils sont tous deux confrontés au problème de stationnement qu'il conviendra de régler par des aménagements adaptés.

- B. Recorbet précise que les possibilités de financement existent mais ne sont pas prévues dans le dispositif Natura 2000.

- Monsieur le Maire de Soccia informe que l'ouverture d'une deuxième piste d'accès au réservoir d'eau est prévue.

- B.Recorbet demande qu'une fiche relative à ce point soit ajoutée dans le DOCOB.

- L. Hugot rappelle l'intérêt de préserver la naturalité du site et de s'orienter vers une offre plus sélective orientée vers une limitation de l'accès.

- Le Président du Parc appuie cette démarche en développant l'idée que l'aménagement de la montagne doit faire l'objet d'une réflexion plus générale intégrant notamment le paiement des accès aux espaces naturels destiné à compenser les frais engagés pour les équipements et l'entretien.

F5-Fréquentation Animale

- P. Albanese intervient sur la fréquentation du site par les cerfs qui ont été relâchés à proximité.

- F. Arrighi répond que la zone sera probablement investie à court terme mais qu'il y a peu de risques pour les peuplements de pin laricio.
 - P. Albanese fait également remarquer que les randonneurs nourrissent les porcs – cette pratique n'est pas sans présenter de risque au niveau de la sécurité des personnes et d'autre part elle contribue à sédentariser ces animaux sur la zone.
 - F. Arrighi confirme que l'impact de leur présence sur le milieu est indéniable et a pu être mis en évidence à travers les nombreuses traces de fouissement et également lors de l'étude Habitats menée par la DREAL (les indices permettant la détermination des carex ayant été broutés).
 - Le Président du Parc propose de reprendre l'idée retenue pour le massif du Renoso consistant à trouver un site pour délocaliser et parquer les animaux. Il souligne l'importance du rôle des élus qui doivent effectuer un travail de sensibilisation auprès des propriétaires.
 - L. Hugot intervient sur le ferrage des porcs, retenu par la fiche action, qui est une obligation légale dans le cadre de l'attribution de l'ICHN pour les éleveurs déclarés.
- Le maintien de cette fiche est demandé.

3. Surveillance et sécurité

F6-Sentier d'accès

La fiche relative aux travaux d'aménagement du sentier devra également être revue avec la municipalité de Soccia afin d'y intégrer les modifications concernant la piste d'accès au réservoir.

F7-Gardiennage

La sécurité et la gestion du site passent obligatoirement par la présence permanente d'un gardien. Afin de prévoir et justifier les cofinancements destinés à cette action, B. Recorbet demande de cibler et mentionner les Habitats dans la fiche concernée.

F8-Coupe des arbres

- P. Albanese met en avant le problème de responsabilité au regard de la sécurité.
 - B. Recorbet répond que ce n'est pas un souci majeur au vu des risques qui existent ailleurs et que la préoccupation se situe plutôt au niveau de la sittelle.
 - F. Arrighi précise que suite au recensement qui a été effectué, un arbre près du lac et un arbre sur le GR sont concernés. La grande majorité des territoires se situe en forêt à l'extérieur du site.
 - P. Albanese confirme que le repérage des nids a été fait.
 - B. Recorbet insiste sur l'importance de disposer d'indications précises relatives à l'hébergement de la sittelle vis-à-vis de l'Europe, d'autant plus que cet oiseau est classé par l'UICN dans la catégorie « espèce menacée » au niveau mondial.
- Il préconise la mise en place d'un groupe de travail dans le cadre du plan d'action national pour la sittelle corse qui aura pour mission de conduire une étude sur les potentialités d'accueil à proximité des arbres concernés selon une méthodologie déjà utilisée.
- JF Seguin propose une visite de terrain pour juger de la pertinence de l'abattage des deux chandelles.

4. Suivi et amélioration des connaissances

F9-Suivi Habitat Faune et Flore

Une attention plus particulière sera accordée aux espèces suivantes : Drosera-nénuphars-Phragmites aussi bien au niveau du suivi qu'au niveau du travail sur la méthodologie.

Le suivi des Droséras sera effectué dans la continuité du travail déjà entrepris. Pour ce qui est des phragmites et des nénuphars une cartographie de leur extension est proposée.

Le coût de cette action est une simple estimation et devra être revu.

F10-Suivi physico-chimique des lacs

Ce suivi est réalisé par l'OEC dans le cadre d'une étude pluri-annuelle. Afin de permettre la vérification de l'impact des mesures adoptées sur la masse d'eau, il est proposé d'intégrer le protocole mis en oeuvre à la fiche action.

5. Animation et communication

Mise en place de panneaux

La pose des panneaux sera cofinancée par l'OEC et le Parc.

L'installation devra intégrer la signalétique DFCI.

F11-Animation

- B. Recorbet suggère de mutualiser les moyens en ce qui concerne l'animation pour l'ensemble des actions qui seront engagées.

A l'issue de la séance, les membres du COPIL sont d'accord pour valider le DOCOB, reconduire Monsieur RUTILY Nicolas, maire d'Orto à la présidence du COPIL ainsi que pour confier la coordination de l'animation de la mise en oeuvre du DOCOB au Parc Régional.

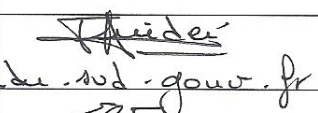
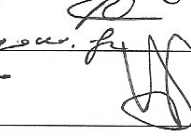
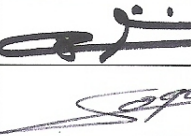
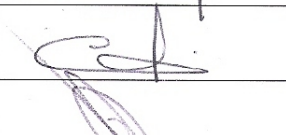
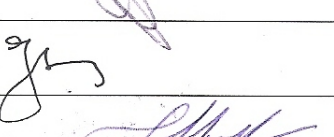
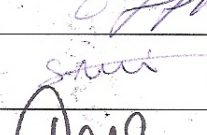
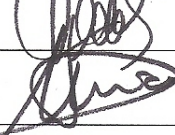
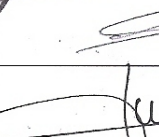
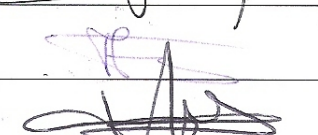
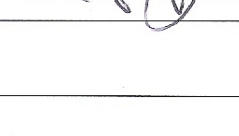
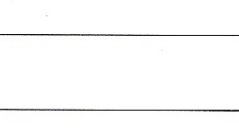
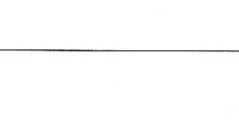
Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional de Corse

Comité pilotage local du Site Natura 2000

FR 9402008 « Lac de Creno »

Réunion du Jeudi 16 décembre 2010

Mairie d'Orto

NOMS, PRENOMS	Collectivités ou organismes	Coordonnées (Tel, Mail)	SIGNATURE
AMIDEI Felicia	DDTN	04.95.51.86.48 felicia.amidei@corse.sud-gouv.fr	
RECORBET Bernard	DREM	bernard.recorbet@developpement-durable.gouv.fr	
PARIS Hélène	DREAL	helen.paris@developpement-durable.gouv.fr	
J. Luc CHIAPPINI	P.N.R.C.	06.09.11.50.45.	
SAGET Olivier	Fédération Pêche		
d'ORIVANO Catherine	Fédération Pêche	federation.pede.corse@corse.sud-gouv.fr	
ABENESE PHILIPPE	ONF	06184130126188	
SABIANI S.B.	Travaux de SOCCIA	04.95.28.30.08	
HUGOT Lucie	CBNE / OEC	lucyot@oec.fr	
MUCCI Stéphanie	PNRC	muccipnrc@hotmail.fr	
ROMPEI François	Comité G. Corse du Sud	0680403299	
UCCIANI Joseph	CG 2A	u	
SEAVIA Jean François	PNRC	gyppack.pnrc@corse.sud-gouv.fr	
RUTILY Nicolas	Mais GNT	0610269350	
M. Torre	PNRC		
ARRIGHI Francis	Tourne.		

NATURA 2000

Annexe N° 2

FORMULAIRE STANDARD

POUR LES ZONES DE PROTECTION SPECIALE (ZPS)

POUR LES SITES ELIGIBLES COMME SITES D'INTERET
COMMUNAUTAIRE (SIC)

ET

POUR LES ZONES SPECIALES DE CONSERVATION (ZSC)

1. IDENTIFICATION DU SITE**1.1. TYPE**

B

1.2. CODE DU SITE

FR9402008

1.3. DATE DE COMPILATION

200102

1.4. MISE A JOUR**1.5. RELATION AVEC D'AUTRES SITES DE NATURA 2000****1.6. RESPONSABLE(S):**

DIREN Corse/S.P.N. - I.E.G.B. - M.N.H.N.

1.7. APPELLATION DU SITE:

Lac de Créno

1.8. INDICATION DU SITE ET DATES DE DÉSIGNATION/CLASSEMENT:**DATE SITE PROPOSÉ ÉLIGIBLE COMME SIC:****DATE SITE ENREGISTRÉ COMME SIC:**

200102

DATE DE CLASSEMENT DU SITE COMME ZPS:**DATE DE DÉSIGNATION DU SITE COMME ZSC:**

2. LOCALISATION DU SITE

2.1. COORDONNÉES DU CENTRE

LONGITUDE

E 8 56 48

W/E (Greenwich)

LATITUDE

42 12 14

2.2. SUPERFICIE (HA):

15,00

2.3. LONGUEUR DU SITE (KM):

2.4. ALTITUDE (M):

MIN

1310

MAX

1420

MOYENNE

1350

2.5. RÉGION ADMINISTRATIVE:

CODE NUTS

FR831

NOM DE LA RÉGION

Corse-du-Sud

% COUVERT

100

2.6. RÉGION BIOGÉOGRAPHIQUE

Alpine

☐

Atlantique

☐

Boreale

☐

Continentale

☐

Macaronesienne

☐

Mediterranéeenne

☒

3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

3.1. TYPES D'HABITATS présents sur le site et évaluation du site pour ceux-ci:

TYPES D' HABITAT ANNEX I:

CODE	% COUVERT	REPRÉSENTATIVITÉ	SUPERFICIE RELATIVE	STATUT DE CONSERVATION	EVALUATION GLOBALE
9530	80	C	C	A	B
8110	5	D			

3.2. ESPECES

mentionnées à l' Article 4 de la Directive 79/409/CEE

et

figurant à l'Annexe II de la Directive 92/43/CEE

et

évaluation du site pour celles-ci

3.2.a. ESPECES - OISEAUX visés à l'Annexe I de la directive 79/409/CEE du Conseil**3.2.b. ESPECES - Oiseaux migrateurs régulièrement présents sur le site non visés à l'Annexe I de la directive 79/409/CEE du Conseil****3.2.c. ESPECES - MAMMIFERES visés à l'Annexe II de la directive 92/43/CEE du Conseil****3.2.d. ESPECES - AMPHIBIENS et REPTILES visés à l'Annexe II de la directive 92/43/CEE du Conseil**

CODE	NOM	POPULATION			EVALUATION DU SITE				
		Résidente	Migratoire		Population	Conservation	Isolement	Globale	
			Nidific.	Hivern.	Etape				
1196	Discoglossus montalentii	P				C	B	A	B

3.2.e. ESPECES - POISSONS visés à l'Annexe II de la directive 92/43/CEE du Conseil**3.2.f. ESPECES - INVERTEBRES visés à l'Annexe II de la directive 92/43/CEE du Conseil****3.2 g. ESPECES - PLANTES visées à l'Annexe II de la directive 92/43/CEE du Conseil**

3.3. Autres espèces importantes de Flore et de Faune

GROUPE		NOM SCIENTIFIQUE	POPULATION	MOTIVATION
B	M A R F I P			
	A	Euproctus montanus	P	B
	P	Drosera rotundifolia	P	A

(B = Oiseaux, M = Mammifères, A = Amphibiens, R = Reptiles, F = Poissons, I = Invertébrés, P = Plantes)

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1. CARACTERE GENERAL DU SITE

Classes d'habitats	% couvert.
Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	9
Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	1
Forêts de résineux	80
Rochers intérieurs, Eboulis rocheux, Dunes intérieures, Neige ou glace permanente	10
Couverture totale	100 %

Autres caractéristiques du site

Situé à une altitude de 1310m, le site se trouve en plein cœur de la corse granitique.

4.2. QUALITE ET IMPORTANCE

Lac de montagne d'origine glaciaire, entouré de futaies de pins laricio (habitat prioritaire) le lac de Creno est acide et typique de tourbières situées en milieu forestier ; entouré de peuplements de pin laricio, il est le seul de la montagne corse à être situé dans une ambiance forestière et donc à correspondre à cet habitat . L'eau de ce lac a un pH acide de 6,5 et une teneur en silice importante. La minéralisation des matières organiques est bloquée par l'acidité du milieu. Cet habitat n'existe en Corse qu'en un seul site : le lac de Creno dans la partie sud du massif du Rotondo, sur la commune d'Orto.

Il est également très original par la présence sur des îlots de spaigne (mousses) de plantes carnivores, les droséras ; L'intérêt palynologique est aussi important car l'épaisseur importante de tourbe a permis de réaliser des analyses pollinologiques (étude des pollens fossiles) permettant de retracer des séquences climatiques du passé.

4.3. VULNERABILITE

Ce site est actuellement peu perturbé par les activités humaines. par le passé il a cependant fait l'objet d'une tentative de réhaussement artificiel de son niveau d'eau qui a endommagé les arbres autour (racines les pieds dans l'eau) et perturbé le milieu. Cet aménagement a été heureusement abandonné. La surfréquentation pourrait à terme posé des problèmes (piétinement, écoulement d'eaux polluées) et les porcs en liberté en posent (les stations à Drosera sont d'ailleurs clôturées pour éviter les impacts). Les risques d'incendies sur le bassin versant existent mais sont faibles (futaies âgées)

4.4. DESIGNATION DU SITE

4.5. REGIME DE PROPRIETE

Terrains communaux

4.6. DOCUMENTATION

5. PROTECTION DU SITE ET RELATIONS AVEC CORINE

5.1. TYPES DE PROTECTION aux niveaux national et regional

CODE	% COUVERT.
FR11	100
FR15	100
FR24	100

5.2. RELATION AVEC D'AUTRES SITES PROTEGES

désignés aux niveaux national ou régional:

désignés au niveau international:

5.3. RELATION AVEC DES SITES CORINE BIOTOPES

6. IMPACTS ET ACTIVITES SUR LE SITE ET AUX ALENTOURS

6.1. IMPACTS ET ACTIVITES GENERAUX ET PROPORTION DE LA SUPERFICIE DU SITE AFFECTE

IMPACTS ET ACTIVITÉS SUR LE SITE

CODE	INTENSITÉ	% DU SITE	INFLUENCE
967	A B C		+ 0 -
606	A B C		+ 0 -

IMPACTS ET ACTIVITÉS AUX ALENTOURS du site

6.2. GESTION DU SITE

ORGANISME RESPONSABLE DE LA GESTION DU SITE

parc naturel régional de Corse (un permanent pendant l'été pour la surveillance et la gestion du site)

GESTION DU SITE ET PLANS

Une personne du parc naturel régional de Corse est présente tout l'été pour la surveillance du site, l'accueil des touristes et la préservation des stations de plantes rares.

7. CARTE DU SITE

Carte physique

<i>N° NATIONAL DE LA CARTE</i>	<i>ECHELLE</i>	<i>PROJECTION</i>	<i>DONNEES NUMERISEES DISPONIBLES(*)</i>
IGN 4251 OT	25 000	Lambert Conformal Corse (FR)	

() Référence à l'existence de données numérisées*

Photographie(s) aérienne(s) jointe(s):

8. DIAPOSITIVES

INVENTAIRE DU PATRIMOINE NATUREL CORSE

CUVETTE DU LAC DE CRENO

ZNIEFF n°: **01330003** ZONE DE TYPE : **I** SUPERFICIE : **135 ha**
COMMUNES CONCERNEES : **ORTO - SOCCIA**

1 - DESCRIPTION DE LA ZONE

Le lac de Creno est localisé au nord du Monte Sant Eliseo, sur un replat en forme de cuvette qui domine la vallée du Ziocu.

Situé à 1.310 mètres d'altitude, il a les dimensions suivantes :

- superficie 2,4 hectares
- Longueur 210 mètres
- largeur 140 mètres
- profondeur maximale 6,50 mètres.

En 1956, un petit barrage a été édifié sur l'exutoire destiné à l'origine à relever le niveau des eaux pour y introduire des truites. Cet aménagement a eu pour effet d'asphyxier les arbres qui bordaient le plan d'eau, dont les troncs sont tombés dans le lac. En 1982, l'ouvrage a été détruit.

2 - INTERETS DE LA ZONE

Situé à l'étage montagnard, le lac de Creno est le seul lac de Corse entouré d'arbres, ce qui lui confère une originalité paysagère remarquable.

Les milieux naturels de cette cuvette lacustre et de ses environs sont particulièrement diversifiés.

Le site est boisé d'une pinède à Pin laricio et les rives du lac sont bordées de pozzines et de tourbières à sphaignes.

Le maquis à bruyère arborescente et à chêne vert remonte la vallée du ruisseau de Creno en aval du lac. Vers la vallée de Ziocu, les fruticées à xérophytes épineux occupent les versants.

▲ FLORE

Les pozzines et les tourbières abritent plusieurs espèces de plantes rares, dont la seule station actuellement connue en Corse d'une petite plante carnivore: *Drosera rotundifolia* (la *Drosera* à feuilles rondes, protégée par l'arrêté du 20-01-1982).

Dans les rochers et les rocailles du Monte Sant'Eliseo, près du lac, pousse la rare marguerite de Corse (*Leucanthemum corsicum* subsp. *corsicum*), protégée par l'arrêté du 24-06-1986.

▲ AVIFAUNE

La forêt de Pin laricio abrite un peuplement d'oiseaux caractéristique des pinèdes montagnardes.

Les espèces les plus typiques de cet habitat sont les suivantes :

. protégées par l'arrêté du 14-04-1981 et inscrites à l'annexe I de la Directive Européenne N°79/409 sur la Conservation des Oiseaux Sauvages :

- Sittelle corse *Sitta whiteheadi*

. protégées par l'arrêté du 17-04-1981 :

- | | |
|---------------------------------|-----------------------------------|
| - Grimpereau des bois | <i>Certhia familiaris corsa</i> |
| - Bec croisé des sapins | <i>Loxia curirostra corsicana</i> |
| - Venturon corse <i>Serinus</i> | <i>Citrinella corsicana</i> |

▲ REPTILES ET BATRACIENS

Le site, et notamment les abords du lac, sont fréquentés par au moins six espèces de reptiles et de batraciens qui sont toutes **protégées au niveau national par l'arrêté du 24-04-1979 :**

- la Rainette sarde (*Hyla sarda*), **inscrite à l'annexe IV de la Directive Européenne N° 92/43 sur la Conservation des Habitats**
- le Discoglosse (*Discoglossus* sp), **inscrit à l'annexe II de la Directive Habitat**
- l'Euprocte de Corse (*Euproctus montanus*), **annexe IV de la Directive Habitat**
- la Salamandre de Corse (*Salamandra salamandra corsica*)
- la Couleuvre verte et jaune (*Co/uber viridiflavus*), **annexe IV de la Directive Habitat**
- le Lézard Tiliguerta (*Podarcis tiliguerta*)

3 - PROPOSITIONS DE GESTION ET DE VALORISATION DU MILIEU

Le lac et ses abords ont subi des modifications dues aux interventions humaines, avec la création d'un barrage, et des dégradations causées par une fréquentation touristique estivale incontrôlée (feux, dépôts d'ordures) et par le pâturage des porcs.

Depuis quelques années le PNRC a lancé une opération de restauration du site (nettoyage, évacuation du bois mort) et organise la surveillance et l'accueil du public autour du lac. Un suivi scientifique a également été mis en place pour surveiller la population de *Drosera*.

4 - BIBLIOGRAPHIE ET ORGANISMES CONTACTES

Fichier informatisé de l'Atlas des espèces rares et protégées de la flore corse (Conservatoire Botanique National de Porquerolles - Parc Naturel Régional de Corse)

PNRC

Randonneur

date

La réponse est obligatoire.

heure

☐ matin(<11h)

☐ midi (11h-14h)

☐ après-midi(14h-17h)

☐ soirée (>17h)

La réponse est obligatoire.

Numéro de département de résidence

Tranche d'âge de l'interviewé

☐ Moins de 25 ans

☐ De 25 à 45 ans

☐ De 46 à 60 ans

☐ Plus de 60 ans

Quel est votre sexe ?

☐ Masculin

☐ Féminin

Vous êtes :

☐ individuel

☐ en famille

☐ en groupe

Des enfants (<12 ans) vous accompagnent ?

☐ oui

☐ non

Pratiquez-vous la randonnée

☐ Jamais☐ Rarement☐ Occasionnellement

☐ Assez souvent☐ Très souvent

Le plus souvent :

☐ en famille☐ avec des amis☐ individuelle

Catégorie socio-professionnelle

☐ agriculteur☐ artisan/commerçant

☐ cadre/chef d'entreprise☐ prof.intermédiaire

☐ employé☐ ouvrier

☐ retraité☐ autre

Lieu de résidence en vacances

Visite

Vous avezété informé de l'existence de ce lieu :

☐ magazine☐ presse locale

☐ des connaissances☐ office de tourisme

☐ guide de randonnée☐ autre (précisez)

☐ guide vert☐ lonely planet

☐ routard

Considérez-vous le lac :

☐ trop fréquenté☐ fréquentation acceptable☐ peu fréquenté

☐ pas d'avis

Vous êtes venu sur ce site pour:

1. un site naturel

2. la particularité du lac

3. une balade facile en montagne

4. une journée en famille

5. une balade à dos d'âne

6. autre

Ordonnez 3 réponses.

Autre motivation

Fréquence visite

☐ 1ère fois☐ Occasionnellement

☐ Assez souvent☐ Très souvent

☐ Tous les ans☐ plusieurs fois par an

Avez-vous visité d'autres lacs

☐ oui☐ non

Lesquels

La question n'est pertinente que si Visite lac = {oui}

Equipement

Souhaiteriez-vous un parking gardienné ?

☐ oui☐ non☐ pas d'avis☐ oui mais gratuit

Souhaiteriez-vous des toilettes ?

☐ sur le site☐ au niveau du parking☐ pas de toilettes

Souhaiteriez-vous des équipements d'accueil sur site (tables; bancs;clôtures) ?

☐ oui☐ non☐ pas d'avis

Que pensez-vous d'une taxe pour financer ces équipements et le gardiennage du lac?

☐ pas d'accord☐ oui☐ oui mais modique☐ pas d'avis

Accueil

Sur le site, jugez-vous l'information donnée aux visiteurs

- 3 :
- ☐ satisfaisante ☐ à améliorer ☐ insuffisante ☐ sans avis

Si l'information est insuffisante quels sont les aspects que vous souhaiteriez voir abordés ?

1. milieu naturel (faune flore) 2. l'histoire du lac
3. la réglementation 4. les sentiers de randonnée

Ordonnez 4 réponses.

Souhaiteriez-vous une visite guidée sur le site?

- ☐ gratuite ☐ payante ☐ non ☐ pas d'avis

Accès

Comment jugez-vous l'accès au site en véhicule :

La signalisation de l'itinéraire pédestre vous paraît :

- ☐ Mauvaise ☐ Passable ☐ Moyenne ☐ Bonne
☐ Excellente ☐ pas d'avis

Quelles sont les améliorations à y apporter ?

Considérez-vous cette randonnée comme :

- ☐ facile ☐ de difficulté raisonnable ☐ difficile

Si difficile pour quelles raisons ?

La question n'est pertinente que si échelle de difficulté = {difficile}

Pratiqueriez-vous cette randonnée si le départ du sentier se situait au village de Soccia?

- ☐ oui ☐ oui mais sans enfants ☐ non

Seriez-vous disposé à emprunter une navette du village de Soccia à l'actuel parking?

- ☐ oui ☐ non

Si oui à quelles conditions :

- ☐ gratuite ☐ payante

Conclusions :

Quels sont, à votre avis, les points positifs que vous reprenez de cette randonnée?

Quels sont, à votre avis, les points négatifs que vous reprenez de cette randonnée?

Quels aspects auriez-vous souhaité voir abordés dans ce questionnaire ?

* *Cervus elaphus corsicanus* Exleben 1777

Le Cerf de Corse

Mammifères, Artiodactyles, Cervidés

* Espèce prioritaire

Le Cerf de Corse (*Cervus elaphus corsicanus*) fait partie des 16 sous-espèces de Cerf élaphe (*Cervus elaphus*).

Description de l'espèce

Par rapport au Cerf élaphe du continent, le Cerf de Corse se caractérise par une petite taille (jambes courtes), une simplification des ramures qui atteignent rarement plus de 80 cm et un pelage brun. Adulte, il mesure 85 à 110 cm au garrot et pèse 100 à 110 kg ; la femelle adulte mesure 80 à 90 cm au garrot et pèse en moyenne 80 kg.

Confusions possibles

Aucune confusion possible avec une autre espèce, puisqu'il s'agit du seul cervidé présent en Corse.

Caractères biologiques

Reproduction

La maturité sexuelle des mâles intervient vers l'âge de deux ans. La période du brame commence parfois très tôt (dès le mois d'août) et se termine généralement en novembre. Des combats parfois mortels sont observés durant le rut. Un mâle dominant assure, généralement, l'essentiel de la fécondation des femelles matures, près d'une douzaine dans la nature en Sardaigne. Les naissances ont lieu entre les mois de mai et de juillet. Chaque femelle gestante donne naissance à un faon. Avant la mise bas la femelle s'isole quelques jours dans une zone dense de maquis. Dans les élevages de Corse, le rapport entre le nombre de naissances et le nombre de femelles en âge de se reproduire (à partir de deux ans) avoisine les 70%. Après la période de reproduction, les mâles se séparent de la harde matriarcale (menée par une femelle âgée) qui regroupe les biches et bichettes, les faons et les jeunes mâles.

L'espérance de vie de ces animaux atteint 13 voire 14 ans.

Activité

Les informations disponibles proviennent seulement des observations en enclos - la réintroduction est trop récente pour avoir une idée précise de sa biologie en milieu naturel. On pourra également se reporter aux observations réalisées en Sardaigne.

Le Cerf de Corse est plutôt diurne en hiver et nocturne en été.

Régime alimentaire

Comme le Cerf élaphe du continent, le Cerf de Corse est un herbivore qui s'est sans doute adapté à un milieu légèrement différent de celui qu'il affectionne sur le continent. En Sardaigne, il consomme les feuilles et les pousses des arbousiers (*Arbutus unedo*), des pistachiers lentisques (*Pistacia lentiscus*), des oliviers d'Europe (*Olea europaea*), des chênes (feuilles et glands)



(*Quercus* spp.), des cytises (*Cytisus villosus*), des bruyères arborescentes (*Erica arborea*), des ronces (*Rubus* spp.). Lorsqu'il en a la possibilité il s'intéresse à la strate herbacée.

Caractères écologiques

En Sardaigne, il fréquente les maquis denses (stade arbustif et arboré), quelques rares clairières et des bas-fonds humides à végétation luxuriante. Absent du littoral en raison des activités humaines, il occupe des reliefs collinaires, parfois tourmentés, à pente moyenne ou même forte, où l'eau est peu abondante. Adapté au climat méditerranéen, il en supporte la sécheresse estivale importante, mais peut s'accommoder de certains hivers légèrement enneigés.

En Corse, son élevage à Casabianda (Aléria) et sa présence avérée à Pinia (Ghisonaccia) avant son extinction ont montré que son développement était possible à proximité du niveau de la mer. Les premiers lâchers effectués en 1998 dans la vallée d'Asinau, ont montré pour leur part, sa capacité à occuper les altitudes comprises entre 1 000 et 1 450 m, certains individus s'accommodant, à plusieurs reprises, de faibles conditions d'enneigement.

Quelques habitats de l'annexe I susceptibles d'être concernés

4090 - Landes oro-méditerranéennes endémiques à genêts épineux (Cor. 31.7)

6230 - * Formations herbeuses à *Nardus*, riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale) (Cor. 35.1) : **habitat prioritaire**

6430 - Mégaphorbiaies hydrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin (Cor. 37.8)

9260 - Forêts de *Castanea sativa* (Cor. 41.9)

9580 - * Bois méditerranéens à *Taxus baccata* (Cor. 42.A72) : **habitat prioritaire**

9530 - * Pinèdes (sub-)méditerranéennes de pins noirs endémiques (Cor. 42.64) : **habitat prioritaire**

9540 - Pinèdes méditerranéennes de pins mésogéens endémiques (Cor. 42.8)

9340 - Forêts à *Quercus ilex* et *Quercus rotundifolia* (Cor. 45.3)

Répartition géographique



Cervus elaphus corsicanus est présent en Sardaigne où il occupe les étages compris entre 200 et 800 m d'altitude (il peut occasionnellement monter jusqu'à 1100 m).

En Corse, il a disparu dans les années 1960. Du fait de la proximité géographique de la Sardaigne, on peut supposer que le cerf de Sardaigne et le cerf corse avaient la même origine génétique. Cette hypothèse est à l'origine de la reconstitution en Corse d'une population à partir d'animaux originaires de Sardaigne. Bénéficiant ainsi depuis 1985 d'un programme de réintroduction, *Cervus elaphus corsicanus* est désormais présent dans trois enclos d'élevage situés à Quenza (Corse-du-Sud), Ania di Fium Orbu et Casabianda (Haute-Corse) dont la superficie varie entre 13 et 20 hectares. À l'état naturel, on le trouve pour l'instant seulement dans les vallées d'Asinau et de Chisa.

Statuts de l'espèce

Directive « Habitats-Faune-Flore » : annexes II (**espèce prioritaire**) et IV

Convention de Berne : annexe II

Cotation UICN : Monde : menacé d'extinction

L'espèce *Cervus elaphus* fait partie des espèces de gibier dont la chasse est autorisée, mais sur le plan local, le Cerf de Corse bénéficie, au titre des arrêtés préfectoraux approuvés et reconduits chaque année, en Haute-Corse et en Corse-du-Sud, d'un plan visant à interdire dans le cadre de la police de la chasse, sa destruction, sa capture, son transport et son commerce.

Évolution et état des populations, menaces potentielles

Évolution et état des populations

Cervus elaphus corsicanus est présent à l'état naturel en Sardaigne sans doute depuis le néolithique (VII^e siècle avant J.-C.). Durant le XX^e siècle, la population a fortement régressé et seuls persistaient deux noyaux dans le sud de l'île. Des efforts importants de protection et de renforcement menés par les autorités sardes ont permis de reconstituer ses effectifs aujourd'hui estimés à 1 500-2 000 têtes et répartis sur de nombreux sites.

En Corse, où il avait peut-être été introduit au début de notre ère (époque romaine ?), le Cerf était bien réparti jusqu'à la fin du XVIII^e siècle - il a occupé la plupart des régions de basse et moyenne altitude (Balagne, Nebbiu, Falasorma, Niolu, Sartenais, Cagna, Extrême sud, Plaine orientale...). Durant la première moitié du XX^e siècle, il a subi une régression constante consécutive à la chasse et au braconnage. Les derniers individus, observés dans la région du Fium Orbu, ont disparu dans les années 1960.

En 1985, un programme d'élevage fut engagé en vue de le réintroduire en Corse. Le parc naturel régional de Corse introduisait quatre cerfs en provenance de Sardaigne sur un terrain mis à sa disposition par la commune de Quenza. En 1987, ces animaux étaient rejoints par quatre congénères également venus de Sardaigne, mais surtout par les deux premiers faons nés sur le sol corse. En 1991 puis en 1994, l'augmentation des effectifs et la nécessité de garantir la pérennité de l'opération, en cas d'accident majeur sur un des enclos, conduisaient à créer deux nouveaux enclos à Casabianda et à Ania di Fium Orbu, ceux-ci étant peuplés d'animaux nés à Quenza.

En 1997, l'effectif en Corse dépassait les 100 individus, permettant alors d'envisager la réintroduction d'un premier noyau de repeuplement. Un lâcher de 16 animaux a été effectué en janvier 1998. Onze mois plus tard, ces 16 animaux occupaient un espace proche du lieu de lâcher, dans la vallée d'Asinau. Un jeune faon est né au printemps. Le regroupement entre mâles et femelles a été observé à l'automne. Aucun incident majeur n'est à déplorer.

En 1999, un nouveau noyau de repeuplement comprenant 24 individus a été lâché dans un site proche (commune de Chisa), situé sur le versant oriental du massif actuellement occupé.

Menaces potentielles

La principale menace existant en Corse concerne la pratique du braconnage.

Propositions de gestion

Les actions sont menées dans un cadre général d'une politique de reconstitution de la faune des ongulés sauvages (Mouflon et Cerf) menée par le parc et ses partenaires.

Poursuite du programme d'élevage et de collaboration (échange d'expériences et d'animaux) avec la Sardaigne, selon les modalités d'une convention liant les autorités des deux îles. Le programme d'élevage nécessite un suivi sanitaire des animaux (convention entre le parc naturel régional de Corse et les services vétérinaires).

Sensibilisation et information du public (réunions publiques, films, expositions, reportages, création d'une « maison du Cerf »...).

Poursuite des relâchés et suivi des effectifs en milieu naturel. Ces opérations interviennent avec le renforcement des sites occupés et la création de nouveaux sites de repeuplement. Les communes, les associations locales et les fédérations départementales de chasseurs, comme les services de polices (ONC, Gendarmerie...), participent à ces opérations qu'ils soutiennent activement. Un programme de suivi (pose de colliers émetteurs) a permis de connaître (presque quotidiennement) les déplacements des animaux. L'opération s'est accompagnée d'un programme de sensibilisation.

Gestion des populations en milieu naturel en favorisant la mise en place de mesures contractuelles ; à court terme dans le cadre des « documents d'objectifs » élaborés au titre du réseau Natura 2000 (plateau du Coscione, réserve MAB de la vallée du Fangu, parc international des Bouches de Bonifacio...), à plus long terme dans le cadre de plans de gestion cynégétiques élaborés en partenariat avec les chasseurs.

Les fédérations départementales de chasseurs souhaitent qu'aucune protection réglementaire supplémentaire de l'espèce ne viennent s'ajouter à celles existant déjà. Le succès de l'opération suppose donc le maintien d'un partenariat basé sur des mesures d'ordre plus contractuel que réglementaire.

Expérimentations et axes de recherches à développer

Étudier la biologie et l'écologie (statut génétique, anatomie, alimentation, reproduction...) de cette sous-espèce.

Bibliographie

- BECCU E., 1989.- Il Cervo sardo. Origini, biologia, diffusione, ambiente e salvaguardia della specie. Carlo Delfino, Sassari.
- LEONI J., 1985.- Le Cerf de Corse : projet de réintroduction. *Bulletin mensuel de l'Office national de la chasse*, **94**.
- MAILLARD D., CASANOVA J.-B. & GAILLARD J.-M., 1995.- Dynamique de l'abrutissement dû au Cerf de Corse (*Cervus elaphus corsicanus*) sur la végétation des enclos du parc de Quenza (Corse). *Mammalia*, **59** (3) : 363-372.
- NOBLET J.-F. (réd.), 1987.- Les mammifères en Corse. Parc naturel régional de Corse.
- VIGNE J.-D., 1992.- Zooarchaeology and the biogeographical history of the mammals of Corsica and Sardinia since the last ice age. *Mammal Revue*, **22** : 87-96.
- VIGNE J.-D., 1993.- Domestication ou appropriation pour la chasse : histoire d'un choix socio-culturel depuis le Néolithique. L'exemple des cerfs (*Cervus*). Exploitation des animaux sauvages à travers le temps. XIII^e rencontres inter. d'archéologie et d'histoire d'Antibes. IV^e colloque inter. de l'Homme et de l'animal. Éditions APDCA, Juan-les-Pins.
- VIGNE J.-D. & MARINVAL-VIGNE M.-C., 1988.- Contribution à la connaissance du Cerf de Corse (*Cervus elaphus*, Artiodactyla, Mammalia) et de son histoire. *Bulletin d'écologie*, **19** : 177-187.

Discoglossus montalentii (Lanza, Nascetti, Capula et Bullini, 1984)

Le Discoglosse corse

Amphibiens, Anoures, Discoglossidés

Jusqu'en 1984, les populations de Discoglosses des îles d'Hyères, de Corse, de Sardaigne et de l'archipel Toscan étaient considérées comme appartenant à une seule espèce : *Discoglossus sardus* Tschudi, 1837. Des études menées sur les Discoglosses de Méditerranée occidentale ont cependant montré l'existence d'une autre espèce morphologiquement proche de *Discoglossus sardus* et jusqu'alors confondu avec lui, *Discoglossus montalentii*, décrite en 1984 par Lanza, Nascetti, Capula et Bullini. Cette nouvelle espèce est endémique de Corse où elle peut se trouver en sympatrie avec *Discoglossus sardus*.

Par conséquent, les travaux antérieurs à 1984 relatifs à « *Discoglossus sardus* » sont à considérer avec la plus extrême attention, ceux-ci pouvant relever en réalité de l'une ou l'autre des deux espèces.

De découverte récente, le Discoglosse corse demeure encore très mal connu. La définition récente de critères d'identification de l'espèce sur le terrain ou des têtards en laboratoire et les recherches en cours devraient permettre d'améliorer considérablement nos connaissances dans les années à venir.

Description de l'espèce

Le Discoglosse corse est très semblable au Discoglosse sarde.

Il mesure 5-7 cm de long ; tête plus large que longue ; de profil, le museau est arrondi.

Peau lisse ; dos brun avec des taches brun sombre de taille et de forme irrégulières, formant des bandes transversales régulières sur les pattes ; ventre crème.

Le dimorphisme sexuel est accentué surtout dans la période du rut, mais on peut reconnaître les sexes pendant toute l'année (pour plus de détails, se reporter à SALVIDIO & al., 1997).

Confusions possibles

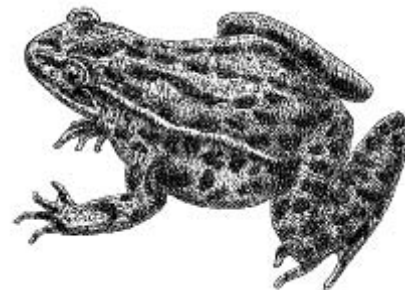
Les risques de confusions entre le Discoglosse corse et le Discoglosse sarde sont réels. Des travaux récents ont permis de définir des critères d'identification directement utilisables sur le terrain sur des adultes vivants ; ils restent néanmoins réservés à des observateurs expérimentés. Un tableau de synthèse récapitule ces différents critères dans DELAUGERRE (1999).

Les têtards appartenant au genre *Discoglossus* se caractérisent par un spiracle en position ventrale, alors qu'il est situé sur la partie gauche du corps pour les genres *Bufo*, *Hyla* et *Rana*. Les têtards des Discoglosses corse et sarde peuvent être différenciés relativement facilement en laboratoire (cf. SALVIDIO & al., 1998).

Caractères biologiques

Reproduction

La reproduction de l'espèce est très mal connue, on la suppose proche de celle du Discoglosse sarde. Les seules données disponibles proviennent des observations de SALVIDIO & al. (1997)



dans un ruisseau de la forêt de l'Ospedale en Corse-du-Sud et de KOSTENZER (1998) de la côte nord occidentale de l'île principalement.

À Ospedale, les œufs sont pondus de fin avril à fin mai sur un substrat rocheux ; les femelles pondent lorsque la température de l'eau est supérieure à 11°C. Des têtards ont été observés de mai à août et la métamorphose se produit de fin juin à fin août.

Les observations de KOSTENZER, réalisées à des altitudes moins élevées (550-720 m contre 900-940 m pour Ospedale), révèlent une période de ponte légèrement plus longue : de mi-avril à la troisième semaine de juin.

Les femelles de Discoglosse corse semblent présenter une faible fécondité.

Les résultats de croisements expérimentaux entre *Discoglossus montalentii* et *Discoglossus sardus* ont montré un taux d'hybridation très faible entre ces deux espèces. Une hybridation dans la nature est donc possible, mais elle se produirait très rarement.

Activité

Discoglossus montalentii est une espèce sédentaire. À Ospedale, les adultes sont actifs à partir de mars (lorsque la température de l'eau est de 6°C) jusqu'au mois d'octobre. Pendant leur période d'activité, les adultes demeurent toujours à proximité de l'eau (sous des pierres ou des blocs) ou dans l'eau. En été, il se réfugie au niveau des vasques les plus profondes, lorsque le cours d'eau est pratiquement interrompu.

Régime alimentaire

Le Discoglosse corse apparaît comme un prédateur opportuniste ; il tend à consommer des types de proies diversifiés mais se spécialise plutôt dans la capture de petits individus. Selon les travaux de SALVIDIO & al. (1997), les adultes se nourrissent environ à part égale de proies aquatiques et de proies terrestres. Leur régime se compose notamment de coléoptères aquatiques (15% du total des proies ingérées), d'hétéroptères aquatiques (genres *Velia* et *Hydrometra*, 13%) et d'araignées (9%).

Caractères écologiques

Les exigences écologiques du Discoglosse corse sont encore mal connues.

Selon les connaissances actuelles, il se reproduit surtout dans les eaux courantes des ruisseaux, torrents et rivières coulant sur substrat rocheux. Les observations effectuées en forêt d'Osedale ne révèlent pas sa présence dans les eaux stagnantes ou les milieux terrestres. L'espèce pourrait également montrer une préférence pour les torrents traversant des milieux boisés et pour les milieux aquatiques naturels peu perturbés et non pollués.

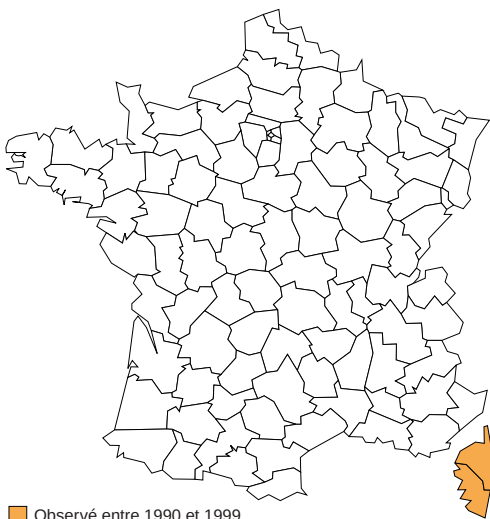
La prédation exercée sur le Discoglosse corse est également mal connue. Selon DELAUGERRE (1999), les têtards ont sans doute un grand nombre de prédateurs (insectes, poissons indigènes comme la Truite, *Salmo trutta*, ou introduits comme le Gambusie, *Gambusia affinis*, amphibiens comme l'Euprocte de Corse, *Euproctus montanus*, etc.). Les jeunes et les adultes peuvent constituer la proie de serpents, tels que la Couleuvre à collier de Corse (*Natrix natrix corsica*) ou la Couleuvre verte et jaune (*Coluber viridiflavus*), ou de carnivores.

Les Discoglosses sarde et corse peuvent s'observer au sein d'un même biotope (syntopie) ; l'intensité de la concurrence entre les deux espèces reste à établir.

Quelques habitats de l'annexe I susceptibles d'être concernés

3260 - Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du *Ranunculion fluitantis* et du *Callitricho-Batrachion* (Cor. 24.4)

Répartition géographique



Le Discoglosse corse est une espèce strictement endémique de Corse ; sa répartition précise sur l'île n'est cependant pas connue. Les individus identifiés avec certitude ont été observés jusqu'à présent dans la partie interne de la Corse, à des altitudes le plus souvent comprises entre environ 600 et 1500 m. L'espèce a récemment été signalée sur la côte nord-occidentale, ce qui indique qu'elle peut également occuper des régions côtières.

Statuts de l'espèce

Directive « Habitats-Faune-Flore » : annexes II et IV
Convention de Berne : annexe III

Espèce d'amphibien protégée au niveau national en France (art. 1^{er})

Cotation UICN : Monde : vulnérable ; France : rare

Présence de l'espèce dans des espaces protégés

Il semble que la majeure partie de l'aire du Discoglosse corse soit située dans des massifs forestiers, souvent classés en forêts domaniales.

Évolution et état des populations, menaces potentielles

Évolution et état des populations

Du fait de la découverte récente de l'espèce et des difficultés d'identification sur le terrain, nous ne disposons pas de données précises concernant l'abondance des populations et il n'est pas possible d'estimer l'état des populations de Discoglosse corse.

Selon SALVIDIO & *al.*, beaucoup des régions montagnardes dans lesquelles se trouve l'espèce sont bien préservées et leurs torrents semblent dans un bon état de conservation ; la pression anthropique sur ces habitats est, au moins pour le moment, réduite. En tout état de cause, aucune donnée objective ne permet d'affirmer que le Discoglosse corse montre une raréfaction de ses effectifs ou une contraction de sa distribution.

Si, en l'état actuel des connaissances, l'espèce n'apparaît pas fortement menacée à court terme, elle est néanmoins considérée comme vulnérable. Elle présente en effet une aire de répartition restreinte (l'aire réelle d'occupation de l'espèce serait inférieure à 2 000 km²) et strictement insulaire, ainsi qu'une faible adaptabilité écologique. Par ailleurs, même quand les populations sont bien répandues, elles ne sont jamais très abondantes.

Menaces potentielles

En l'état actuel des connaissances, il est difficile de définir avec précision les menaces pesant sur l'espèce, ainsi que leurs effets potentiels sur les populations. La répartition relativement diffuse du Discoglosse corse le rend moins vulnérable aux menaces de destruction localisée de ses habitats ; cela dit, les milieux fréquentés sont souvent facilement perturbables et altérables par les activités humaines. Les menaces résident principalement dans la disparition ou l'altération des cours d'eau fréquentés par l'espèce liées aux pollutions, constructions de barrages, de microcentrales qui modifient la qualité de l'eau, les débits, le lit du cours d'eau.

Propositions de gestion

La répartition relativement diffuse de l'espèce implique que sa conservation soit envisagée à l'échelle de vastes territoires. Selon DELAUGERRE (1999), la préservation du Discoglosse corse dépend d'abord du maintien d'un réseau hydrographique de qualité et donc le maintien d'un couvert végétal important. Sa présence doit être prise en compte lors de tout aménagement de cours d'eau ou perturbation de celui-ci.

En dépit des études récentes relatives au Discoglosse corse, de nombreuses questions restent encore sans réponses et seule l'acquisition de plus amples connaissances sur l'espèce (biologie, écologie, statut...) permettra de définir des propositions de gestion précises.

Expérimentations et axes de recherche à développer

Préciser la répartition, la densité des populations en fonction des différents biotopes. Notons à ce sujet qu'une seule saison de recherche s'avère insuffisante pour obtenir des données de présence de cette espèce qui peut facilement passer inaperçue. Au niveau qualitatif, deux saisons de reproduction consécutives sont au minimum nécessaires, et trois ou quatre au niveau quantitatif.

Améliorer les connaissances relatives à la biologie et à l'écologie de l'espèce et expérimenter son adaptabilité à des milieux artificiels.

Préciser le statut de l'espèce.

Bibliographie

- * CLARKE B.T. & LANZA B., 1990.- Notes on the morphology and distribution of the Corsican Painted Frogs : *Discoglossus sardus* Tschudi and *D. montalentii* Lanza, Nascetti, Capula & Bullini. *Bolletino Museo Regionale di Scienze Naturali Torino*, **8** (2) : 531-544.
- * DELAUGERRE M., 1999.- Plan de restauration des Discoglosses

corse et sarde (Amphibiens, Anoures, Discoglossidés). État des connaissances. Rapport final. Agence pour la gestion des espaces naturels de Corse, direction de la nature et des paysages, 29 p.

- DELAUGERRE M. & THIBAUT J.-C. (coord.), 1997.- Faune de Corse. Les espèces animales de la directive « Habitats » et de la directive « Oiseaux ». PNR de la Corse, AGENC, 221 p. (non publié)

- GASC J.-P., CABELA A., CRNOBRNJA-ISAILOVIC J., DOLMEN D., GROSSENBACHER K., HAFFNER P., LESCURE J., MARTENS H., MARTINEZ RICA J.P., MAURIN H., OLIVEIRA M.E., SOFIANDOU T.S., VEITH M. & ZUIDERWIJK A. (eds), 1997.- Atlas of Amphibians and Reptiles in Europe. Societas Europaea Herpetologica & Muséum national d'histoire naturelle (IEGB/SPN), Paris, 496 p.

- GLAW F. & VENCES M., 1991.- Bioacoustic differentiation in Painted frogs (*Discoglossus*). *Amphibia-Reptilia*, **12** : 385-394.

* KOSTENZER J., 1998.- Contribution à la répartition de *Discoglossus montalentii* et *Discoglossus sardus* en Corse. AGENC-DIREN Corse. Rapport non publié.

* LANZA B., NASCETTI G., CAPULA M. & BULLINI L., 1984.- Genetic relationships among west mediterranean *Discoglossus* with the description of a new species (Amphibia Salientia Discoglossidae). *Monitore Zoologico Italiano*, NS, **18** (2) : 133-152.

* LANZA B., VANNI S. & BRIZZI S., 1992.- Le Discoglosse Corse, *Discoglossus montalentii* Lanza, Nascetti, Capula & Bullini, 1984. In DELAUGERRE M. & CHEYLAN M., 1992.- Atlas de répartition des batraciens et reptiles de Corse. PNR Corse, école pratique des hautes études, Pampelune-Espagne, 128 p.

- MAURIN H. (dir.), 1994.- Inventaire de la faune menacée en France. Le livre rouge. WWF, MNHN, Nathan, Paris, 175 p.

* SALVIDIO S., SINDACO R. & EMANUELI L., 1997.- Étude de l'écologie et de la protection des Discoglosses en Corse. Università di Genova, Istituto di Zoologia, Rapport final à la DIREN Corse, Ajaccio, 130 p.

* SALVIDIO S., SINDACO R., EMANUELI L. & LANZA B., 1998.- The tadpole of the endemic Corsican painted frog *Discoglossus montalentii* (Anura, Discoglossidae). *Ital. J. Zool.*, **66** : 63-69.

Éboulis siliceux alpins d'ubacs, de Corse

Caractères diagnostiques de l'habitat

Caractéristiques stationnelles

Localisé presque exclusivement sur les versants exposés au nord (ubacs), entre 2 000 et 2 600 m d'altitude (étage alpin et horizon supérieur du subalpin).

Présent sur de fortes pentes (20 à 50°), couvertes de neige pendant sept à neuf mois par an.

Éboulis à éléments parfois de grande taille mais entre lesquels existe de la terre fine ; le sol est cependant toujours très riche en graviers.

Variabilité

L'association à Doronic à grandes fleurs (*Doronicum grandiflorum*) et **Oxyria à deux styles** (*Oxyria digyna*) [*Doronicum grandiflori-Oxyrietum digynae*] varie géographiquement et selon les types de substrats :

- la sous-association à Pâturin lâche (*Poa laxa*) [*poaetosum laxae*] est surtout présente dans le massif du Cinto, sur des substrats rhyolitiques dont la désagrégation donne peu d'éléments fins ; les éléments grossiers y sont donc toujours dominants ;
- la sous-association à Violette à feuilles de nummulaire (*Viola nummulariifolia*) [*violetosum nummulariifoliae*] se rencontre dans les massifs granitiques du Rotondo et du Renoso, sur des substrats arénacés et riches en éléments fins (sables et argiles).

Physionomie, structure

Le recouvrement végétal des éboulis d'ubac est de l'ordre de 5 à 35 %, selon le degré de fixation du substrat.

Les pierriers siliceux constitués uniquement de gros blocs présentent peu de végétaux vasculaires. C'est seulement dans les secteurs où peuvent s'accumuler des éléments fins, que s'installent des espèces caractéristiques de cet habitat. Ces groupements d'éboulis des hautes altitudes sont donc formés d'une végétation particulière liée à la mobilité du substrat. De nombreuses plantes ont développé différents systèmes afin de s'adapter à cette mobilité (« glaréophytes mobiles ») ou de lutter contre celle-ci (« glaréophytes fixateurs »).

La végétation est constituée principalement d'hémicryptophytes de taille réduite (comme l'Oxyria à deux styles et la Violette à feuilles de nummulaire) et d'un petit nombre d'espèces (moins de cinquante taxons végétaux y ont été relevés). En effet, cet habitat qui est affiné des éboulis siliceux décrits pour l'étage alpin des Alpes du Nord [*Oxyrietum digynae*], est floristiquement plus pauvre que ceux-ci ; certaines espèces des Alpes y manquent, mais quelques espèces endémiques corses ou corsoligures (comme la Violette à feuilles de nummulaire) lui donnent bien « une teinte locale ».

Espèces « indicatrices » du type d'habitat

<i>Doronicum grandiflorum</i>	Doronic à grandes fleurs
<i>Oxyria digyna</i>	Oxyria à deux styles
<i>Poa laxa</i>	Pâturin lâche
<i>Viola nummulariifolia</i>	Violette à feuilles de nummulaire

<i>Cardamine resedifolia</i>	Cardamine à feuilles de réséda
<i>Cryptogramma crista</i>	Cryptogramme crispée
<i>Epilobium anagallidifolium</i>	Épilobe à feuilles de mouron
<i>Poa cenisia</i>	Pâturin du Mont Cenis

Confusions possibles avec d'autres habitats

Avec l'association de couloirs rocheux, frais et étroits à Valériane à feuilles rondes (*Valeriana rotundifolia*) et Adénostyle de Briquet (*Cacalia alpina* subsp. *briquetii*) [*Cymbalarion hepaticifoliae*, mégaphorbiaies de Corse ; Code UE : 6430, Code Corine : 37.85].

Difficile à confondre avec les éboulis alpins d'adrets [*Festuco alpinae-Galietum cometerhizi* ; Code UE : 8130, Code Corine : 61.3] qui sont plus thermophiles, localisés à certaines crêtes du massif du Cinto et dans lesquels ne se rencontre jamais le Doronic à grandes fleurs.

Correspondances phytosociologiques

Éboulis siliceux alpins et niveaux des situations fraîches, à éléments fins.

Alliance : ***Androsacion alpinae*** (végétation colonisant les éboulis des horizons supérieurs, au-dessus de 2 000 m d'altitude).

Association : ***Doronicum grandiflori-Oxyrietum digynae***.

Dynamique de la végétation

Les plantes adaptées aux éboulis sont rares ; il en résulte une concurrence limitée. À cette altitude, les groupements d'éboulis constituent le plus souvent des paraclimax, leur évolution étant contrariée par des apports assez réguliers de nouveaux matériaux rocheux. Cependant, une fois les éboulis fixés, une évolution peut se faire :

soit, dans les ravins ombragés, vers des communautés scia-philés des couloirs rocheux, frais et étroits [association à Valériane à feuilles rondes et Adénostyle de Briquet, *Valeriano-Adenostyletum briquetii*, *Cymbalarion hepaticifoliae* ; Code UE : 6430, Code Corine : 37.85] ;

soit, d'une part à l'étage subalpin, vers des pelouses d'ubac [*Geo-Phleetum brachystachyi* ; Code UE : 6170, Code Corine : 36.374], d'autre part à l'alpin, vers des pelouses qui sont liées à une longue persistance de la neige [*Gnaphalio-Sibbaldietum procumbentis* ; Code Corine : 36.1].

Habitats associés ou en contact

Les couloirs rocheux frais et étroits à Valériane à feuilles rondes et Adénostyle de Briquet [*Valeriano-Adenostyletum briquetii* ; *Cymbalarion hepaticifoliae* ; Code UE : 6430, Code Corine : 37.85].

Les pelouses alpines des ubacs corses [*Geo-Phleetum brachystachyi* ; Code UE : 6170, Code Corine : 36.374] et celles liées à

une longue persistance de la neige à *Sibbaldia* couchée (*Sibbaldia procumbens*) et *Gnaphale* couché (*Gnaphalium supinum*) [*Gnaphalio-Sibbaldietum procumbentis* ; Code Corine : 36.1].

Répartition géographique

Habitat présent ponctuellement dans trois des plus hauts massifs montagneux de Corse (Cinto, Rotondo et Renoso), aux ubacs, entre 2 000 m d'altitude et les sommets, mais il semble absent du massif de Bavella (dans le sud).



Valeur écologique et biologique

Ce type d'éboulis héberge un nombre important de plantes endémiques dont certaines sont protégées au niveau régional comme : l'Adénostyle de Briquet (*Cacalia alpina* subsp. *briquetii*), le Céraiste de Soleirol (*Cerastium soleirolii*), la Marguerite laineuse (*Leucanthemopsis alpina* subsp. *tomentosa*), le Myosotis corse (*Myotis corsicana*), la Phléole à petit épis (*Phleum parviceps*), la Sagine poilue (*Sagina pilifera*), le Saxifrage corne de cerf (*Saxifraga pedemontana* subsp. *cervicornis*), l'Épiaire corse (*Stachys corsica*), le Tabouret à style court (*Thlaspi brevistylum*), la Véronique rampante (*Veronica repens*), la Violette à feuilles de nummulaire.

De plus, certaines espèces caractéristiques de l'habitat (la Violette à feuilles de nummulaire, l'Oxyria à deux styles et le Pâturin lâche) sont assez rares en Corse.

Espèces de l'annexe II de la directive « Habitats »

Mouflon de Corse (*Ovis gmelini musimon* var. *corsicana* ; Code UE : 1373).

Divers états de l'habitat ; états de conservation à privilégier

États à privilégier

Les éboulis présentant assez d'éléments fins pour permettre le développement d'une végétation riche en plantes endémiques.

Tendances évolutives et menaces potentielles

Cet habitat de haute montagne, la plupart du temps difficilement accessible, semble (très) peu menacé malgré l'accroissement de plus en plus important des activités sportives (randonnée, escalade, VTTf).

Cadre de gestion

Rappels de quelques caractères sensibles de l'habitat

La menace potentielle pour cet habitat d'altitude est le développement des activités touristiques.

Modes de gestion recommandés

La non-intervention est la principale recommandation.

Veiller toutefois au bon développement des tracés et de la fréquentation des sentiers de randonnée ; il faut donc sensibiliser et informer les associations de sports de montagne (randonnée, escalade, alpinisme), les collectivités locales (parc régional), sur les intérêts patrimonial et paysager des éboulis.

Exemples de sites avec l'habitat dans un bon état de conservation avec ou sans gestion conservatoire

Il n'existe aucun site rocheux protégé ou bénéficiant d'une gestion particulière dans les hautes montagnes corses ; toutefois, la haute vallée du Verghello et en particulier le Monte Cardo (dans le massif du Rotondo), qui abrite ce type d'éboulis, est en cours de classement en réserve naturelle.

Inventaires, expérimentations, axes de recherche à développer

Approfondir les connaissances sur la répartition géographique, notamment au niveau du massif de Bavella.

Bibliographie

GAMISANS J., 1976, 1989, (1991) 1999.

GAMISANS J., MARZOCCHI J.-F., 1996.

* Pinèdes (sub-)méditerranéennes de pins noirs endémiques : *Pinus nigra* subsp. *laricio* var. *corsicana*

9530*

2

* Habitat prioritaire

CODE CORINE 42.64

Extrait du Manuel d'interprétation des habitats de l'Union européenne

Version EUR 15-1999

9530 * Pinèdes (sub-)méditerranéennes de pins noirs
endémiques

PAL. CLASS. : 42.61 à 42.66

1) Forêts de l'étage montagnard-méditerranéen, sur substrat dolomitique (grande tolérance au magnésium), dominées par les pins du groupe *Pinus nigra*, souvent avec une structure fermée.

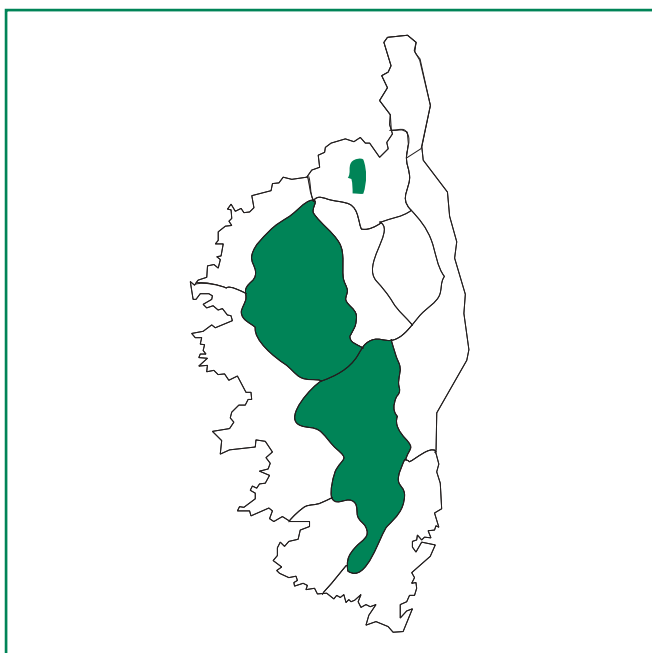
42.63-Pinèdes à pin de Salzmann-Forêts de *Pinus salzmannii* d'Espagne (Pyrénées, monts Ibériques septentrionaux, sierra de Gredos, serranía de Cuenca, Maestrazgo, sierras de Cazorla, Segura et Alcaraz, périphérie calcaire de la Sierra Nevada) et des Causses ;

42.64-Pinèdes corses de laricio-Forêts de *Pinus laricio* des montagnes de Corse (1 000 à 1800 m) établies sur sol granitique ; (▲)

2) Végétales : *Pinus laricio*, *Pinus nigra*, *Pinus pallasiana*, *Pinus salzmannii*.

Animales : *Sitta whiteheadi*.

Pinus nigra subsp. *laricio* var. *corsica*.



Caractères généraux

Le Pin laricio est présent en Corse sur plus de 45 000 ha (peuplements purs et en mélange) dont 21 000 ha de futaie pure

(▲) En fait se trouve sur de nombreux substrats, le granite étant dominant (voir « Caractères généraux » supra).

ou à laricio prédominant (sur 212 920 ha de forêts dont 56 780 ha de résineux).

Les peuplements continus existent surtout à l'ouest d'une ligne Saint-Florent ; Corte ; Solenzara ; il est absent du cap Corse et seulement présent, en peuplements peu étendus et localisés dans le massif du San Petrone.

Dans cette aire, il est surtout présent à des altitudes comprises entre 800 m et 1 500 m mais peut descendre, en conditions topographiques fraîches jusqu'à moins de 400 m et monter localement au-dessus de 1 800 m ; en adret il descend rarement en dessous de 1 000 m-1 100 m, c'est-à-dire en terme d'étages de végétation :

- étage supraméditerranéen, avec descente en mésoméditerranéen ;
- étage montagnard avec remontées dans le subalpin.

À l'intérieur de cette aire la pluviosité annuelle est comprise entre 800 mm et 1 800 mm ; la pluviosité estivale moyenne est souvent inférieure à 100 mm et peut arriver à 70-80 mm. Le Pin laricio supporte trois semaines à deux mois de sécheresse estivale en condition de bonne humidité atmosphérique.

Les températures moyennes annuelles sont comprises entre 6 et 12°C. Il est essentiellement installé sur roches cristallines (plus rarement sur les schistes lustrés) : granites, rhyolithes et ignimbrites. Elles sont à l'origine d'arènes pauvres en argiles, à pierrosité fréquemment accentuée.

Les sols sont variés : sols bruns acides, sols lessivés, sols légèrement podzoliques, ranker de pente...

Cette essence a été très avantagée par les pratiques forestières anciennes :

- exploitations génoises des Chênes caducifoliés et du Sapin, favorisant l'extension du Pin laricio ;
- depuis 1768, intérêt important pour le Pin laricio privilégié aux dépens des autres essences.

De plus, il reconquiert des espaces pastoraux abandonnés.

Les types de peuplements sont variés :

- futaies équiennes pures très fréquentes ;
- peuplements mélangés : laricio-hêtre-sapin ;
- peuplements mélangés : laricio-pin maritime-chênes ;
- peuplements mélangés : laricio-bouleau.

Au niveau des forêts de Pin laricio on rencontre vingt-huit espèces d'oiseaux (type d'habitat forestier le plus riche en espèces). En particulier elles hébergent la Sittelle corse (seule espèce d'oiseau endémique de France) : les couples creusent le bois tendre de pins morts ou endommagés pour créer une loge et installer leur nid.

Déclinaison en habitats élémentaires

Nous retiendrons **trois** types d'habitats élémentaires :

- 2.1 - Peuplements supraméditerranéens de Pin laricio de Corse à Bruyère arborescente.
- 2.2 - Peuplements clairs d'adret de Pin laricio de Corse à Anthyllide faux hermannia.
- 2.3 - Peuplements denses montagnards de Pin laricio de Corse à Luzule du piémont.

Position des habitats élémentaires au sein de la classification phytosociologique française actuelle

Forêts de l'Europe tempérée :

- Classe : **Quercus roboris-Fagetalia sylvaticae**
- Ordre : **Fagetalia sylvaticae**

Forêts acidiphiles montagnardes (plus rarement supraméditerranéenne) :

- Alliance : **Luzulo luzuloidis-Fagion sylvaticae**
- Forêts méridionales :
 - Sous-alliance : **Galio rotundifolii-Fagenion sylvaticae** (= **Luzulo pedemontanae-Fagenion sylvaticae**)

Forêts denses montagnardes de laricio :

- ◆ Association : **Poo balbisii-Fagetum sylvaticae**
- ◇ Sous-association : **pinetosum laricionis** (= **Galio-Pinetum luzuletosum**) 

Forêts plus ou moins claires montagnardes ou supraméditerranéennes :

- ◆ Association : **Galio rotundifolii-Pinetum laricionis**
- ◇ Sous-association : **anthyllidetosum hermannianae** 
- ◇ Sous-association : **ericetosum arboreae** 

Bibliographie

AMANDIER L., *et al.*, 1984 - Éléments pour un zonage agro-sylvo-pastoral de la Corse. Dossier SODETEG.

ARBEZ M., MILLIER C., 1971 - Contribution à l'étude de la variabilité géographique de *Pinus nigra* Arn. Étude comparative de quelques caractères morphologiques des aiguilles au stade juvénile. Conséquences pour la systématique de l'espèce et les tests variétaux. *Ann. Sc. Forest.*, 28 (1), p. 23-49.

BARBERO M., LOISEL R., QUEZEL R., 1995 - Les essences arborées des îles méditerranéennes : leur rôle écologique et paysager. Actes du colloque « Connaissance et conservation de la flore des îles de la Méditerranée ». *Écol. Méditerr.* XVI, p. 53-69.

BARRY J.-P., MANIERE R., 1975 - Histoire et végétation d'une commune rurale corse de la vallée du Tavignano, Poggio di Venaco, de 1843 à nos jours. Université de Nice. UERDM, p. 44.

BARTOLI M., GILBERT J.-M., à paraître - Orientations et directives locales d'aménagement pour les forêts de l'étage montagnard corse. ONF Corse.

BECK N., 1992 - Conservation de la sittelle corse, sa place dans les aménagements forestiers. *Trav. Sc. Parc. Nat. Rég. Rés. Nat. de Corse*. Mémoire université de Corse, PNRC.

BONNIN A., 1994 - Effets des éclaircies résineuses. Modèles de production et propositions de sylviculture du Pin laricio en Corse. Mémoire MST Valoris. *Ress. Nat. Univ. de Corse*, 26 p.

BOULLAY P., 1955 - La longévité du Pin laricio de Corse. RFF n° 12, p. 853-855.

BOURCET J., 1996 - Aperçu sur deux siècles d'histoire forestière en Corse. RFF n° 6, p. 563-580.

BOYER, A., *et al.*, 1983 - Les chênaies à feuillage caduc en Corse. *Écol. Méditerr.* 9 (2) p. 42-58

BRIQUET J., 1901 - Prodrôme de la flore corse. Volume 1 H. Georg, Genève, Bâle et Lyon. *Bull. Soc. Bot. de France* 1974. Corse. 95^e Session extraordinaire. N° spécial.

CONRAD M., 1990 - Les monuments végétaux de la Corse. *Le Monde des plantes*, n° 438.

DEBAZAC E.-F., 1964 - Le Pin laricio de Corse dans son aire naturelle. RFF n° 3, p. 188-215.

DOUMET-ANDERSON N., 1972 - Sur les forêts de la Corse et la destruction déplorable des Laricios archi-séculaires qu'elles renferment. *Bull. Soc. Bot. de France*. Session extraordinaire, Paris, 19, p. 80-84.

DRAF Corse, 1987 - Les orientations régionales forestières pour la région Corse. Préf. de la région Corse. Comm. Rég. de la Forêt et des Produits forestiers, 33 p.

DUPIAS G., *et al.* 1965 - Carte de la végétation de la France, n° 80-81, Corse, CNRS Paris.

EHRIG F.R., 1971 - Reale vegetation und natürlichen Wald auf Korsika. Diss. Universität München.

FRANCK G.A., 1986 - Bestandestypen der Korsichen Schwarzkiefer im Forêt d'Aitone, Corse. Diplomarbeit. BOKU Wien.

GAMISANS J., 1969 - Les formations sylvatiques dans la région de Cavello-Vizzavona (Corse). *Ann. Fac. Sc. Marseille*, 42, p. 97-110.

GAMISANS J., 1970 - Les vestiges de formations sylvatiques dans le massif de Tenda (Corse). *Bull. Soc. Sci. Hist. Nat. Corse*, 90, p. 39-65.

GAMISANS J., 1976-1978 - La végétation des montagnes corses. I. *Phytocoenologia* 3, (4), 1976, p. 425-498 ; II. *ibid.* 4(1) 1977, p. 35-135 ; III. *ibid.* 4(2) 1977, p. 133-179 ; IV. *ibid.* 4(3) 1977, p. 317-376 ; V. *ibid.* 4(4) 1978, p. 377-432.

GAMISANS J., 1981 - Hêtre, sapin, bouleau et pin laricio en Corse. RFF XXXIII, 4, p. 259-277.

GAMISANS J., 1999 - La végétation de la Corse. Réédition, Édisud, 391 p.

GAMISANS J., GRUBER M., 1979 - La végétation du Niolu (Corse) *Écol. Méditerr.* n° 4, p. 141-156.

GAUSSEN H., 1933 - Géographie des plantes, ed. I. Paris.

LEBRETON P., MURACCIOLE M., à paraître - Contribution chimiotaxonomique à l'étude de l'endémisme des conifères de Corse. *Bull. Soc. Hist. Nat. Corse*.

LITARDIERE R. (De), et MALCUIT G., 1926 - Contribution à l'étude phytosociologique de la Corse. Le massif du Renoso. Éditions Paul Lechevalier, Paris.

LITARDIERE R., 1928 - Contributions à l'étude phytosociologique de la Corse. Les montagnes de la Corse orientale entre le Golo et le Tavignano. *Arch. Bot.* 2 (4), 184 p.

MAYER H., 1988 - Die Wälder Korsikas Wanderungen durch ein Waldparadis. Gustav. Fischer. Stuttgart ; 90 p.

REILLE M., 1975 - Contribution pollenanalytique à l'histoire de la végétation tardiglaciaire et holocène de la montagne corse. Thèse Aix-Marseille-III, 206 p.

REILLE M., 1977 - Quelques aspects de l'activité humaine en Corse durant le subatlantique et ses conséquences sur la végétation. *Suppl. au Bull. AFEQ* n° 47, p. 329-342.

ROL R., 1955 - La végétation forestière de la RFF n° 12, p. 841-852.

ROTA M.-P., 1991 - Les forêts de la Corse et la politique internationale de la république de Gênes aux XVI^e et XVII^e : un problème de géographie historique. *Cahier Corsica* 144, Bastia, p. 21.

SAÏD S., 1996 - Réflexions méthodologiques en vue d'une typologie phytoécologique et phytodynamique des forêts de Pin laricio en Corse ; DEA Aix-Marseille. ENGREF, 67 p.

SALICETI M., 1926 - Étude sur le Pin laricio de Corse. REF n° 5, p. 78.

SEGUIN J.-F., THIBAULT J.-C., 1996 - Programme d'étude « sittelle corse », PNRC, 6 p.

THIBAULT J.-C., 1983 - Les oiseaux de la Corse. Histoire et répartition aux XIX^e et XX^e siècles. PNRC Gerfau, Paris, 255 p.

VARESE P., 1998 - Les forêts de Pin laricio en Corse : éléments pour une gestion durable. LIFE Pin laricio.

9530*

2.1

* Habitat prioritaire
CODE CORINE 42.64

Peuplements supraméditerranéens de Pin laricio de Corse à Bruyère arborescente

Caractères diagnostiques de l'habitat

Caractéristiques stationnelles

Type d'habitat de l'étage supraméditerranéen corse entrant dans les vallons et les ubacs du mésoméditerranéen.

Dérive sans doute de la destruction ancienne de forêts caducifoliées (ne pouvant se reconstituer du fait de la rareté des potentiels de semences) et/ou de leur surconsommation.

De 800 m à 1 100 m à l'ubac, de 1 000 m à 1 300 m en adret.

Précipitations de l'ordre de 890 mm à 1 500 mm, température annuelle de 10°C environ ; minimum estival accentué → conditions thermophiles.

Installé sur des substrats siliceux (rhyolite, granite...).

Le sol est souvent peu profond à moyennement profond, riche en cailloux.

Ranker ou sols bruns acides peu évolués.

Les litières sont parfois épaisses.

Variabilité

- **Variations selon l'altitude :**
 - optimum à l'étage supraméditerranéen avec la flore ci-jointe ;
 - descente en mésoméditerranéen supérieur en vallon et en ubac (au sein des chênaies vertes à Houx : *Ilex aquifolium* ou à Gaillet scabre : *Galium scabrum*).
- **Variations selon les conditions topographiques, de sols et le passage d'incendies :**
 - variante très sèche, avec faciès à Pin maritime (*Pinus pinaster*) ou à Chêne vert (*Quercus ilex*) ;
 - variante plus fraîche.
- **Variations selon le degré de maturité :**
 - variante assez dense ;
 - variante claire, riche en Pin maritime (*Pinus pinaster*).

Physionomie, structure

Le recouvrement de la strate arborescente est de l'ordre de 70 à 80 %. Elle est dominée par le Pin laricio auquel se joignent le Chêne vert, le Pin maritime, le Châtaignier, le plus souvent à l'état d'individus isolés.

La strate arbustive est relativement dense constituée de la Bruyère arborescente (physionomie très différente de celle des pineraies suivantes).

Strate basse à fort recouvrement avec la Germandrée scorodaine, le Gaillet à feuilles rondes, la Fougère aigle, le Cynosure élégant...

Espèces « indicatrices » du type d'habitat

Pin laricio de Corse	<i>Pinus nigra</i> subsp. <i>laricio</i> var. <i>corsicana</i>
Pin maritime	<i>Pinus pinaster</i>
Bruyère arborescente	<i>Erica arborea</i>
Bruyère à balai	<i>Erica scoparia</i>
Chêne vert	<i>Quercus ilex</i>
Ciste velu	<i>Cistus creticus</i>
Aubépine monogyne	<i>Crataegus monogyna</i>
Châtaignier	<i>Castanea sativa</i>
Chêne pubescent	<i>Quercus pubescens</i>
Bouleau verruqueux	<i>Betula pendula</i>
Gaillet à feuilles rondes	<i>Galium rotundifolium</i>
Véronique officinale	<i>Veronica officinalis</i>
Gesse de Vénitie	<i>Lathyrus venetus</i>
Potentille à petites fleurs	<i>Potentilla micrantha</i>
Sanicle d'Europe	<i>Sanicula europaea</i>
Luzule du Piémont	<i>Luzula pedemontana</i>
Fétuque hétérophylle	<i>Festuca heterophylla</i>
Pyrole à fleurs verdâtres	<i>Pyrola chlorantha</i>
Germandrée scorodaine	<i>Teucrium scorodonia</i>
Brachypode rameux	<i>Brachypodium retusum</i>
Garance voyageuse	<i>Rubia peregrina</i> subsp. <i>requienii</i>
Luzule de Forster	<i>Luzula forsteri</i>
Cynosure élégant	<i>Cynosurus elegans</i>
Hellébore de Corse	<i>Helleboris lividus</i> subsp. <i>corsicus</i>
Fraisier	<i>Fragaria vesca</i>
Cyclamen étalé	<i>Cyclamen repandum</i>
Cyclamen de Naples	<i>Cyclamen hederifolium</i>
Fougère aigle	<i>Pteridium aquilinum</i>
Asplénium fougère des ânes	<i>Asplenium onopteris</i>
Brachypode penné rupestre	<i>Brachypodium pinnatum</i> subsp. <i>rupestre</i>
Canche flexueuse	<i>Deschampsia flexuosa</i>

Confusions possibles avec d'autres habitats

Avec les peuplements de Pin laricio de l'étage montagnard.

Correspondances phytosociologiques

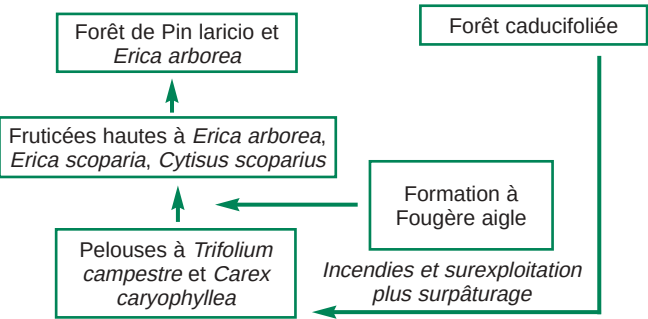
Peuplements supraméditerranéens de Pin laricio de Corse à Bruyère arborescente ; association : ***Galio rotundifolii-Pinetum laricionis*** ; sous-association : ***ericetosum arboreae***.

Hêtraies, sapinières-hêtraies acidiphiles méridionales ; sous-alliance : ***Galio rotundifolii-Fagenion sylvaticae*** (= ***Luzulo pedemontanae-Fagenion sylvaticae***).

Forêts montagnardes de Hêtre et de Sapin acidiphiles de l'Europe tempérée ; alliance : ***Luzulo luzuloidis-Fagion sylvaticae***.

Dynamique de la végétation

Spontanée



Liée à la gestion

Dérive très certainement de la destruction ancienne de forêts caducifoliées, bloquée dans sa reconstitution par l'absence de potentiels de semences.

Habitats associés ou en contact

Complexes forestiers :

- peuplements denses ou clairs de Pin laricio montagnards ;
- forêts riveraines à *Alnus cordata* et *A. glutinosa* (UE : 92A0) ;
- chênaies vertes à Houx ou à *Galium scabrum* (UE : 9340) ;
- peuplements de Pin maritime.

Landes à *Genista salzmannii* et *Alyssum robertianum*.

Landes à *Helichrysum italicum* et *Genista salzmannii*.

Fruticées hautes à *Erica arborea*, *Cytisus scoparius*, *Erica scoparia*.

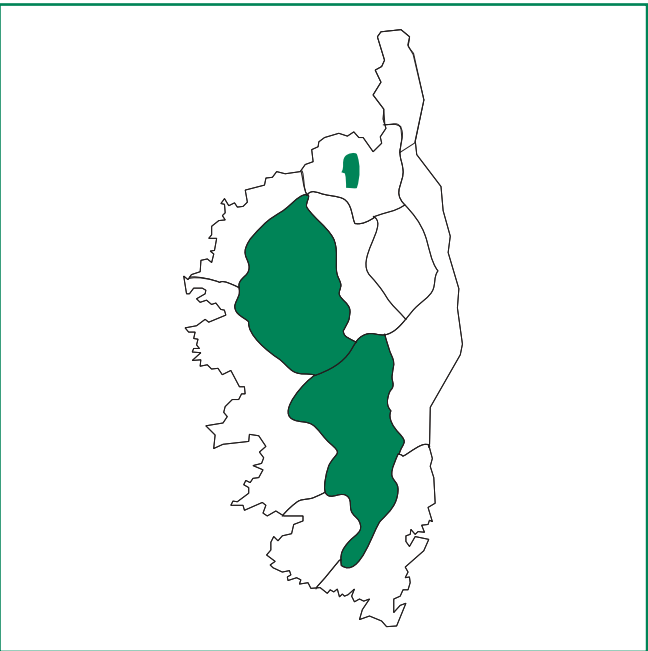
Rochers à *Armeria leucocephala* et *Potentilla crassinervia* ou à *Sedum dasyphyllum* et *Dianthus sylvestris* subsp. *Godronianus* (UE : 8220).

Répartition géographique

Massif du Cinto et du San Pedrone au nord jusqu'au massif de l'Ospedale au sud.

À l'état résiduel sur la montagne de Cagna et le massif de Tenda.

Largement répandu dans les massifs du Cinto, du Rotondo, du Renoso et de l'Incudine (disparu du plateau du Coscione).



Valeur écologique et biologique

Les forêts de Pin laricio constituent un des symboles de la Corse, formées d'arbres au fût bien droit.

—> Charme indéniable aux vallées qu'elles occupent (ex. vallée de la Restonica, vallée du Verghello...).

Infrataxon endémique de Corse.

Présence d'arbres remarquables pluricentenaires.

Participe à des mosaïques d'habitats du plus grand intérêt par la diversité des niches écologiques offertes aux espèces.

Sitta whiteheadi (Sittelle corse) oiseau endémique de la Corse, presque inféodé aux forêts de Pin laricio.

Ces forêts abritent également l'Autour des Palombes (*Accipiter gentilis* subsp. *Arizonii*).

Divers états de l'habitat ; états de conservation à privilégier

États à privilégier

Peuplements plus ou moins denses de Pin laricio, avec ou sans Pin maritime.

En situation de reconquête, il peut se retrouver en concurrence avec le Genévrier thurifère.

Autres états observables

Reconquête forestière sur milieux abandonnés par le pâturage (landes diverses).

Tendances évolutives et menaces potentielles

En tant qu'espèce, le Pin laricio n'est pas menacé en Corse, il est même en extension compte tenu de la forte déprise pastorale.

Les incendies constituent ponctuellement une menace pour certains peuplements. Une gestion forestière inappropriée (surfaces de coupes, extraction des arbres morts...) pourrait à très long terme engendrer une diminution de la biodiversité des forêts de Pin laricio avec des risques de raréfaction des éléments faunistiques et floristiques remarquables qu'ils abritent.

L'impact du bétail, peu important sur la régénération du Pin laricio est par contre important sur la végétation herbacée et sur certaines espèces compagnes. Cet impact n'est pas toujours facile à évaluer, mais en l'absence de bétail, la physionomie et la composition des sous-bois et de certains peuplements sont très différentes (cf. placette RENECOFOR en forêt d'Aitone).

Potentialités intrinsèques de production

Moyennes car le climat de cet étage est assez sec, elles peuvent être bonnes (8 m³/ha/an) à faible (<4 m³/ha/an).

Cadre de gestion

Rappels de quelques caractères sensibles de l'habitat

Très forte sensibilité aux incendies à cause du sous-étage de Bruyère arborescente.

Forte, très forte, sensibilité des sols aux érosions induites par le surpâturage (porcin tout particulièrement).

Modes de gestion recommandés

Si le sous-étage de bruyère est dense, il peut obérer toute gestion. Sinon, et uniquement pour les productivités supérieures à 5-6 m³/ha/an, on pratiquera une sylviculture en futaie par parquets avec comme objectifs des arbres vieux (150 à 200 ans) et assez gros (55-60 cm de diamètre). Cela présuppose également qu'un accès existe ou soit envisageable sans frais excessif ni risque d'érosion.

Inventaires, expérimentations, axes de recherche à développer

Mise en réserve intégrale de certains secteurs et étude sur le long terme de la dynamique des essences dans plusieurs situations topographiques.

Nécessité d'arriver à une typologie forestière de ces forêts mettant en évidence les processus dynamiques précis de la végétation au sein de ces différents types de station.

Bibliographie

AMANDIER L., *et al.*, 1984.

ARBEZ M., MILLIER, C. 1971.

BARBERO M., LOISEL R., QUEZEL R. 1995.

BARRY J.-P., MANIERE R., 1975.

BARTOLI M., GILBERT J.-M., à paraître.

BECK N., 1992.

BONNIN A., 1994.

BOULLAY P., 1955.

BOURCET J., 1996.

BOYER A., *et al.*, 1983.

BRIQUET J., 1901.

CONRAD M., 1990.

DEBAZAC, E.-F., 1964.

DOUMET-ANDERSON N., 1972.

DUPIAS G., *et al.*, 1965.

EHRIG F.-R., 1971.

FRANCK G.-A. 1986.

GAMISANS J., 1969, 1970, 1976-1978, 1981, 1999.

GAMISANS J., GRUBER M., 1979.

GAUSSEN H., 1933.

LEBRETON P., MURACCIOLE M., à paraître.

LITARDIERE R., 1928.

LITARDIERE R., De et MALCUIT G., 1926.

MAYER H., 1988.

REILLE M., 1975, 1977.

ROL R., 1955.

ROTA M.-P., 1991.

SAÏD S., 1996.

SALICETI M., 1926.

SEGUIN J.-F., THIBAUT J.-C., 1996.

THIBAUT J.-C., 1983.

VARESE P., 1998.

Peuplements clairs d'adret de Pin laricio de Corse à Anthyllide faux hermannia



* Habitat prioritaire
CODE CORINE 42.64

Caractères diagnostiques de l'habitat

Caractéristiques stationnelles

Type d'habitat de l'étage montagnard corse, installé sur adrets pentus (ou fortes pentes des autres expositions), sur éperons rocheux.

Correspondant le plus souvent au groupement mâturé dans ses stations ; mais dérive également de la dégradation de peuplements denses (décrits dans la fiche 9530-3).

L'aire de ce type d'habitat est bien arrosée (1 600 mm-1 900 mm), la moyenne annuelle de température est de l'ordre de 9°C.

Installé sur des substrats siliceux (rhyolite, granite...).

Le sol est peu profond (ou très pierreux), souvent superficiel.

Il s'agit de ranker ou de sols bruns peu profonds.

Les litières sont parfois épaisses (amphimulls).

Variabilité

- **Variations selon son origine :**
 - peuplements mâturés dans des conditions de bilan hydrique défavorable (sols superficiels, positions chaudes d'adret, étés très secs) ;
 - peuplements de dégradation du type d'habitat décrit dans la fiche 9530-3.
- **Variations selon les conditions topographiques et de sols :**
 - variante sur sols pentus caillouteux, superficiel ;
 - variante sur éperon rocheux avec Pins très courts ;
 - variante sur sols pentus à sols moyennement profonds mais caillouteux.

Physionomie, structure

Peuplement arborescent assez clair (40 à 70 %) dominé par le Pin laricio accompagné du Bouleau verruqueux (fugace, au moment des mises en régénération).

La strate arbustive est le plus souvent absente, ou représentée par de jeunes individus de Pin ou de Bouleau. La strate basse est recouvrante (40 à 70 %) avec en particulier l'Anthyllide faux Hermannia, la Canche flexueuse, le Genévrier nain, le Brachypode penné rupestre...

Espèces « indicatrices » du type d'habitat

Pin laricio	<i>Pinus nigra</i> subsp. <i>laricio</i> var. <i>corsicana</i>
Genévrier nain	<i>Juniperus communis</i> subsp. <i>alpina</i>
Anthyllide faux hermannia	<i>Anthyllis hermanniae</i>

Genêt faux-lobel	<i>Genista lobelii</i> var. <i>lobelioides</i>
Genêt de Salzmänn	<i>Genista lobelii</i> var. <i>salzmännii</i>
Épine vinette de l'Etna	<i>Berberis aetnensis</i>
Rue corse	<i>Ruta corsica</i>
Bouleau verruqueux	<i>Betula pendula</i> ®
Daphné faux-olivier	<i>Daphne oleoides</i>
Gailllet à feuilles rondes	<i>Galium rotundifolium</i>
Véronique officinale	<i>Veronica officinalis</i>
Luzule du Piémont	<i>Luzula pedemontana</i>
Pyrole à fleurs verdâtres	<i>Pyrola chlorantha</i>
Potentille à petites fleurs	<i>Potentilla micrantha</i>
Hellebore livide corse	<i>Helleborus lividus</i> subsp. <i>corsicus</i>
Luzule de Forster	<i>Luzula forsteri</i>
Violette de Rivin	<i>Viola riviniana</i>
Fraisier	<i>Fragaria vesca</i>
Épervière des murs	<i>Hieracium</i> groupe <i>murorum</i>
Cephalanthère rouge	<i>Cephalanthera rubra</i>
Canche flexueuse	<i>Deschampsia flexuosa</i>
Carline à grosse tête	<i>Carlina macrocephala</i>
Brachypode penné rupestre	<i>Brachypodium pinnatum</i> subsp. <i>rupestre</i>
Agrostis de Castille	<i>Agrostis castellana</i>
Porcelle faux pissenlit	<i>Hypochaeris taraxacoides</i>
Gailllet printanier	<i>Cruciata glabra</i>
Fougère aigle	<i>Pteridium aquilinum</i>
Gailllet de Corse	<i>Galium corsicum</i>
Flouve odorante	<i>Anthoxanthum odoratum</i>
Épiaire de Corse	<i>Stachys corsica</i>
Digitale pourpre	<i>Digitalis purpurea</i> var. <i>gyspergerae</i>

® Rare.

Confusions possibles avec d'autres habitats

Aucune confusion possible.

Correspondances phytosociologiques

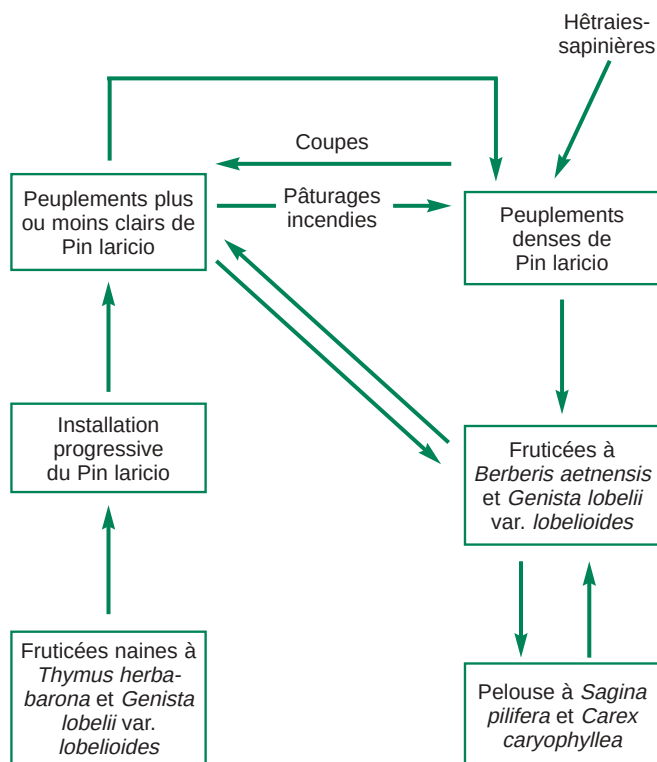
Peuplements clairs d'adrets montagnards de Pin laricio de Corse ; association : *Galio rotundifolii-Pinetum laricionis* ; sous-association : *anthyllidetosum hermannianae*.

Hêtraies, sapinières-hêtraies acidiphiles méridionales ; sous-alliance : *Galio rotundifolii-Fagenion sylvaticae* (= *Luzulo pedemontanae-Fagenion sylvaticae*).

Forêts montagnardes de Hêtre et de Sapin acidiphiles de l'Europe tempérée ; alliance : *Luzulo luzuloidis-Fagion sylvaticae*.

Dynamique de la végétation

Spontanée



Peuplement mature bloqué sur îlot rocheux, fortes pentes exposées au sud ou sur sols rocailleux dans les autres situations.

Liée à la gestion

Phase de dégradation des peuplements denses montagnards de Pin laricio, et de sapinières-hêtraies après coupes, incendies, pâturages.

Habitats associés ou en contact

Complexes forestiers :

- sapinière-hêtraie, hêtraie à *Poa balbisii* ;
- forêts riveraines à *Alnus cordata*, *A. glutinosa* (UE : 92A0) ;
- peuplements denses de Pin laricio à l'étage montagnard (UE : 9530) ;
- châtaigneraies (UE : 9260).

Landes à *Thymus herba-barona* et *Genista lobelii* var. *lobelioides*.

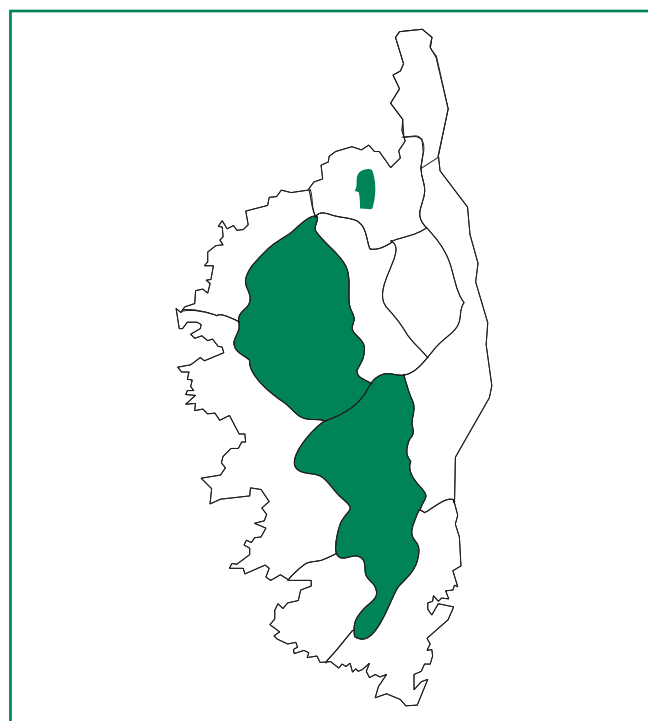
Rochers à *Armeria leucocephala* et *Potentilla crassinervia* ou à *Festuca scordoa* et *Phyteuma serrati* (UE : 8220).

Répartition géographique

Massif du Cinto et du San Pedrone au nord jusqu'au massif de l'Ospedale au sud.

À l'état résiduel sur la montagne de Cagna et le massif de Tenda.

Largement répandu dans les massifs du Cinto, du Rotondo, du Renoso et de l'Incudine (disparu du plateau du Coscione).



Valeur écologique et biologique

Les forêts de Pin laricio constituent un des symboles de la Corse, formées d'arbres au fût bien droit.

→ Charme indéniable aux vallées qu'elles occupent (ex. vallée de la Restonica, vallée du Verghello...).

Endémique de Corse.

Présence d'arbres remarquables pluricentenaires.

Participe à des mosaïques d'habitats du plus grand intérêt par la diversité des niches écologiques offertes aux espèces.

Espèces de l'annexe I de la directive Oiseaux

Sitta whiteheadi (Sittelle corse) oiseau endémique de la Corse, presque inféodé aux forêts de Pin laricio.

Ces forêts abritent également l'Autour des Palombes (*Accipiter gentilis* subsp. *arizonii*).

Divers états de l'habitat ; états de conservation à privilégier

États à privilégier

Peuplements plus ou moins clairiérés de laricio avec parfois un peu de Pin maritime ou stade de reconquête sur versants sud avec tous les stades d'âges en bouquets dominés par de vieux laricios. Les sapins qui pourraient apparaître à l'ombre ne sont pas en station et, tout au moins ne sont pas une future sapinière.

Conserver tous les « îlots » parfois vastes sur sol superficiel et les peuplements à rôle marqué de protection des sols :

- peuplements sur rochers ;
- peuplements sur fortes pentes ;
- peuplements de dégradation des peuplements denses montagnards.

Autres états observables

Reconquête forestière sur milieux abandonnés par le pâturage (landes diverses).

Tendances évolutives et menaces potentielles

En tant qu'espèce, le Pin laricio n'est pas menacé en Corse, il est même en extension compte tenu de la forte déprise pastorale.

Les incendies constituent ponctuellement une menace pour certains peuplements. Une gestion forestière inappropriée (surface importante de coupe, extraction systématique des arbres morts par ex.) pourrait à très long terme engendrer une diminution de la biodiversité des forêts de pin laricio avec des risques de raréfaction des éléments faunistiques et floristiques remarquables qu'ils abritent.

L'impact du bétail, peu important sur la régénération du pin laricio est par contre important sur la végétation herbacée et sur certaines espèces compagnes. Cet impact n'est pas toujours facile à évaluer, mais en l'absence de bétail, la physionomie et la composition des sous-bois et de certains peuplements sont très différentes (cf. placette RENECOFOR en forêt d'Aitone).

Potentialités intrinsèques de production

La production de la plupart de ces peuplements est inférieure à 5 m³/ha/an (moins de 20 m à 100 ans).

Cadre de gestion

Rappels de quelques caractères sensibles de l'habitat

Forte sensibilité au feu et alors possible envahissement par le pin maritime.

Forte, très forte, sensibilité des sols aux érosions induites par le surpâturage (porcin tout particulièrement).

Modes de gestion recommandés

Les situations correspondant à ce type d'habitats sont en deçà des fertilités admises pour lancer une sylviculture normale.

Si un tel type d'habitat se trouve desservi, des récoltes pourront être envisagées. De façon assez classique (voir type 9530-3) on régénérera les peuplements par parquet, on pourra réaliser des coupes d'amélioration. Des rotations de 30 à 40 ans ne seront pas anormales.

Pour limiter les effets d'éventuels incendies (nous sommes en versant sud), les parquets seront de taille réduite : 1 ha semble un maximum. Des régénérations peu denses sont normales. Si elles sont denses, des dépressages sont inutiles car coûteux dans ces stations peu productives et avec des gains en diamètre faibles.

Inventaires, expérimentations, axes de recherche à développer

Mise en réserve intégrale de certains secteurs et étude sur le long terme de la dynamique des essences dans plusieurs situations topographiques.

Nécessité d'arriver à une typologie forestière de ces forêts mettant en évidence les processus dynamiques précis de la végétation au sein de ces différents types de station.

Bibliographie

- AMANDIER L., *et al.*, 1984.
ARBEZ M., MILLIER C., 1971.
BARBERO M., LOISEL R., QUEZEL R., 1995.
BARRY J.-P., MANIERE R., 1975.
BARTOLI M., GILBERT J.-M., à paraître.
BECK N., 1992.
BONNIN A., 1994.
BOULLAY P., 1955.
BOURCET J., 1996.
BOYER A., *et al.*, 1983.
BRIQUET J., 1901.
CONRAD M., 1990.
DEBAZAC E.-F., 1964.
DOUMET-ANDERSON, N., 1972.
DUPIAS G., *et al.*, 1965.
EHRIG F.-R., 1971.
FRANCK G.-A., 1986.
GAMISANS J., 1969, 1970, 1976-1978, 1981, 1999.
GAMISANS J., GRUBER M., 1979.
GAUSSEN H., 1933.
LEBRETON P., MURACCIOLE M., à paraître.
LITARDIERE R., 1928.
LITARDIERE R., De et MALCUIT G., 1926.
MAYER H., 1988.
REILLE M., 1975, 1977.
ROL R., 1955.
ROTA M.-P., 1991.
SAÏD S., 1996.
SALICETI M., 1926.
SEGUIN J.-F., THIBAUT J.-C., 1996.
THIBAUT J.-C., 1983.
VARESE P. 1998.

9530*

2.3

* Habitat prioritaire
CODE CORINE 42.64

Peuplements denses montagnards de Pin laricio de Corse à Luzule du Piémont

Caractères diagnostiques de l'habitat

Caractéristiques stationnelles

Type d'habitat de l'étage montagnard corse, installé dans différentes situations topographiques : replats, pentes peu accusées (entre 1 000 m à 1 600 m) à relief peu accidenté, en situation d'ubac ou d'adret (1 200 m-1 800 m) ; sur terrasses alluviales élevées.

Les peuplements « purs » de Pin laricio seraient l'héritage du passé (?) ; Ils sont considérés comme le stade de maturité en situation d'adrets. Ailleurs la forêt mûre devrait être une sapinière-hêtraie avec maintien du Pin laricio pionnier, dispersé et avec, sur les rebords plus secs, du Pin laricio dominant.

L'aire de ce type d'habitat est bien arrosée (1 600-1 900 mm) ; la moyenne annuelle de température est de l'ordre de 9°.

Installé sur des substrats siliceux (rhyolite, granite...).

Dans les situations topographiques occupées, le sol est moyennement profond à profond, et présente une forte proportion de cailloux.

Il s'agit de sols bruns peu évolués avec des litières parfois épaisses (amphimulls).

Variabilité

● Variations selon l'exposition :

- variante plus sèche en adret où la dynamique du Hêtre et du Sapin semble très lente ;
- variante fraîche en ubac, sur replat, terrasses alluviales (avec évolution possible vers la sapinière-hêtraie).

● Variations selon le sol :

- restent à préciser par des études stationnelles :
- a) variante de sols profonds ;
- b) variante de sols très caillouteux.

● Variations selon le degré de maturité ou la gestion :

- dominance des peuplements purs ;
- rareté des peuplements mélangés : Sapin, Hêtre, Pin laricio.

Physionomie, structure

La strate arborescente est essentiellement constituée par le Laricio qui atteint voire dépasse 30 m à 100 ans.

Le tronc souvent nu sur 10-20 m, au-dessus du sol est terminé par une partie branchue et feuillée entrant en contact avec celle des arbres voisins —> couverture assez dense. Présence du Hêtre fréquente (là où il subsiste).

Présence en sous-étage du Houx, du Bouleau, du Sapin, du Chêne pubescent, du Chêne sessile, de l'Aulne cordé, et de jeunes Pin laricio, et parfois d'Érable sycomore.

Le recouvrement de la strate herbacée est variable (10 à 70 %) et dépend souvent de l'action du pâturage par les porcs. Existence de peuplements équilibrés mûres à Pin laricio dispersés, dominés par le Sapin, accompagné du Hêtre.

Espèces « indicatrices » du type d'habitat

Pin laricio	<i>Pinus nigra</i> subsp. <i>laricio</i> var. <i>corsicana</i>
Hêtre	<i>Fagus sylvatica</i>
Sapin	<i>Abies alba</i>
Houx	<i>Ilex aquifolium</i>
Érable sycomore	<i>Acer pseudoplatanus</i>
Gaïlet à feuilles rondes	<i>Galium rotundifolium</i>
Luzule du Piémont	<i>Luzula pedemontana</i>
Bouleau verruqueux	<i>Betula pendula</i>
Pyrole à fleurs verdâtres	<i>Pyrola chlorantha</i>
Gesse des montagnes	<i>Lathyrus montanus</i>
Canche flexueuse	<i>Deschampsia flexuosa</i>
Brachypode penné rupestre	<i>Brachypodium pinnatum</i> subsp. <i>rupestre</i>
Véronique officinale	<i>Veronica officinalis</i>
Fétuque hétérophylle	<i>Festuca heterophylla</i>
Potentille à petites fleurs	<i>Potentilla micrantha</i>
Cephalanthère rouge	<i>Cephalanthera rubra</i>
Hellebore corse	<i>Helleborus lividus</i> subsp. <i>corsicus</i>
Luzule de Forster	<i>Luzula forsteri</i>
Cynosure élégant	<i>Cynosurus elegans</i>
Violette de Rivin	<i>Viola riviniana</i>
Laitue des murailles	<i>Mycelis muralis</i>
Cyclamen étalé	<i>Cyclamen repandum</i>
Cyclamen de Naples	<i>Cyclamen hederifolium</i>
Anémone des Apennins	<i>Anemone apennina</i>
Aspidium à soies	<i>Polystichum setiferum</i>
Conopode élevé	<i>Conopodium majus</i>
Herbe à Robert	<i>Geranium robertianum</i>
Moehringie à trois nervures	<i>Moehringia trinervia</i>
Lierre	<i>Hedera helix</i>
Flouve odorante	<i>Anthoxanthum odoratum</i>
Agrostis de Castille	<i>Agrostis castellana</i>
Lotier corniculé	<i>Lotus corniculatus</i>
Fougère aigle	<i>Pteridium aquilinum</i>
Gaïlet printanier	<i>Cruciata glabra</i>
Safran corse	<i>Crocus corsicus</i>
Limodore	<i>Limodorum abortivum</i>
Jasione des montagnes	<i>Jasione montana</i>

Confusions possibles avec d'autres habitats

Aucune confusion possible.

Correspondances phytosociologiques

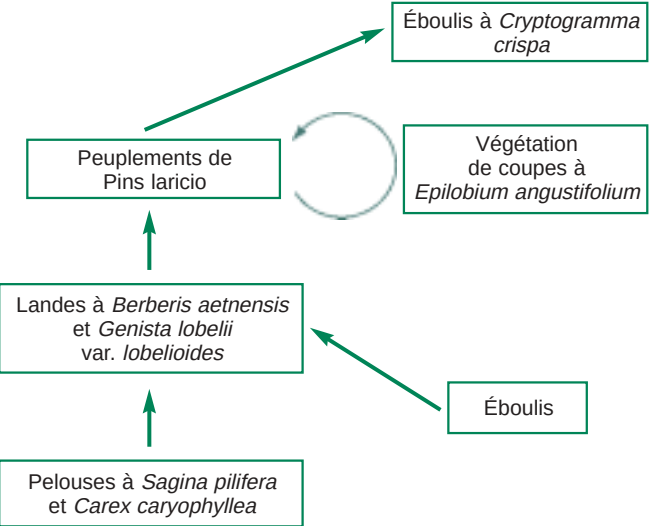
Peuplements denses montagnards de Pin laricio de Corse ; association : **Poo balbisii-Fagetum sylvaticae** ; sous-association : **pinetum laricionis** (= **Galio-Pinetum luzuletosum pedemontanae**).

Hêtraies, sapinières-hêtraies acidiphiles méridionales ; sous-alliance : ***Galio rotundifolii-Fagenion sylvaticae*** (= ***Luzulo pedemontanae-Fagenion***).

Forêts montagnardes de Hêtre et de Sapin acidiphiles de l'Europe tempérée ; alliance : ***Luzulo luzuloidis-Fagenion sylvaticae***.

Dynamique de la végétation

Spontanée



Liée à la gestion

Peuplement mature en situation fraîche de Sapin, Hêtre et Pin laricio ; la gestion a conduit à une phase pionnière dominée par le Pin laricio alors entretenue par le forestier.

Phase pionnière installée sur landes, dominée par le Pin laricio ; peuplements obtenus pérennisés par la gestion.

Habitats associés ou en contact

Complexes forestiers :

- sapinière-hêtraie, hêtraie à *Poa balbisii* ;
- forêts riveraines à *Alnus cordata*, *A. glutinosa* (UE : 92A0) ;
- aulnaies odorantes ;
- châtaigneraies (UE : 9260).

Landes à *Genista lobelii* var. *lobelioides* et *Berberis aetnensis*.

Pelouses à *Sagina pilifera* et *Carex caryophylla*.

Rochers à *Armeria leucocephala* et *Potentilla crassinervia* ou à *Festuca sardoa* et *Phyteuma serrati* (UE : 8220).

Éboulis avec la lande à *Berberis aetnensis*.

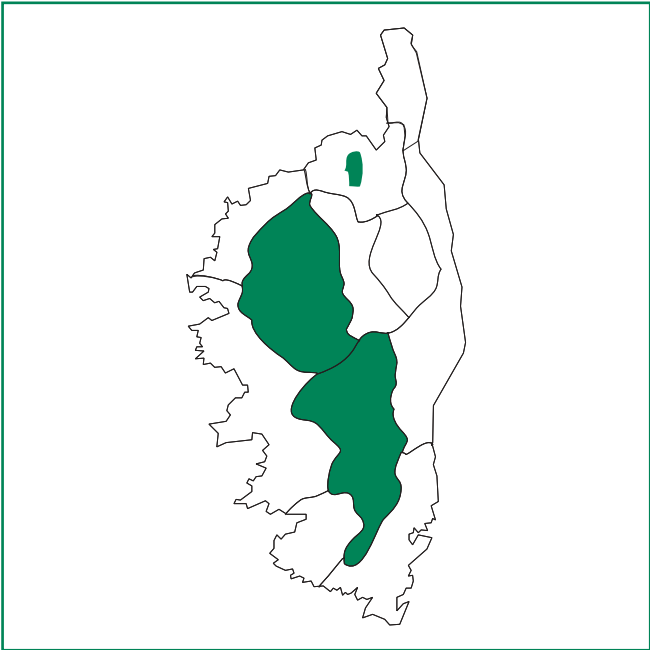
Groupe de coupes et clairières à *Epilobium angustifolium*, *Atropa belladonna*...

Répartition géographique

Massif du Cinto et du San Pedrone au nord jusqu'au massif de l'Ospedale au sud.

À l'état résiduel sur la montagne de Cagna et le massif de Tenda.

Largement répandu dans les massifs du Cinto, du Rotondo, du Renoso et de l'Incudine (absent du massif du Coscione).



Valeur écologique et biologique

Les forêts de Pin laricio constituent un des symboles de la Corse, formées d'arbres hauts, au fût bien droit, pouvant atteindre 50 m.

→ Charme indéniable aux vallées qu'elles occupent (ex. vallée de la Restonica, vallée du Verghello...).

Variété endémique propre à la Corse.

Présence d'arbres remarquables pluricentennaires.

Présence possible d'*Acer obtusatum*, arbre rare en France et seulement présent en Corse.

Participe à des mosaïques d'habitats du plus grand intérêt par la diversité des niches écologiques offertes aux espèces.

Espèces de l'annexe II de la directive Habitats

Botrychium simplex ptéridophyte très rare.

Buxbaumia viridis, bryophyte.

Espèces de l'annexe I de la directive Oiseaux

Sitta whiteheadi (Sittelle corse) oiseau endémique de la Corse, presque inféodé aux forêts de Pin laricio.

Ces forêts abritent également l'Autour des Palombes (*Accipiter gentilis* subsp. *arigoni*).

Divers états de l'habitat ; états de conservation à privilégier

États à privilégier

Peuplements de laricio avec du sapin, du hêtre, du sycomore ou peuplements de laricio pur.

Autres états observables

Reconquête forestière sur milieux abandonnés par le pâturage (landes diverses).

Tendances évolutives et menaces potentielles

En tant qu'espèce, le Pin laricio n'est pas menacé en Corse, il est même en extension compte tenu de la forte déprise pastorale.

Les incendies constituent ponctuellement une menace pour certains peuplements. Une gestion forestière inappropriée (surface de coupe importante, extraction systématique des arbres morts) pourrait à très long terme engendrer une diminution de la biodiversité des forêts de Pin laricio avec des risques de raréfaction des éléments faunistiques et floristiques remarquables qu'ils abritent.

L'impact du bétail, peu important sur la régénération du Pin laricio est par contre important sur la végétation herbacée et sur certaines espèces compagnes. Cet impact n'est pas toujours facile à évaluer, mais en l'absence de bétail, la physionomie et la composition des sous-bois et de certains peuplements sont très différentes (cf. placette RENECOFOR en forêt d'Aitone).

Potentialités intrinsèques de production

La productivité, est variable mais forte. Pour des peuplements pleins (ce n'est pas toujours le cas) et homogènes sur le plan de la fertilité (cas assez rares également), elle varie de 5* à 16* m³/ha/an. Le mésoclimat, arrosé et la rusticité du Pin laricio expliquent ces performances.

De plus, sa longévité, qui permet d'atteindre de forts diamètres (70 cm et plus) permet l'obtention de bois de haute qualité (tranchage) dans des proportions intéressantes.

* Ce qui correspond, respectivement, à une hauteur dominante de 22 et 37 m à 100 ans.

Cadre de gestion

Rappels de quelques caractères sensibles de l'habitat

À l'étage montagnard, le laricio est sensible aux incendies tant qu'il n'a pas couvert le sol et atteint une dizaine de mètres de haut (plus de branches basses).

Le sol de cet habitat est très sensible (texture sableuse) à l'érosion induite par le fréquent surpâturage des porcs.

Modes de gestion recommandés

En préalable aux éventuelles actions, il faut que la fertilité stationnelle, lue à travers les pins, soit correctement appréciée. Il en est de même des critères de l'exploitabilité des coupes.

Sous réserve qu'une desserte (piste ou câble) puisse se mettre en place sans affecter la stabilité des sols, une sylviculture normale peut se mettre en place. Elle doit avoir pour objectif la recherche de diamètres élevés (70 cm en moyenne dans les toutes meilleures stations, 55 dans les moins bonnes) pour des âges bien sûr élevés (100 et 200 ans respectivement pour les cas cités). Cela pour valoriser les produits et minimiser les problèmes des sols découverts. Les coupes de régénération par parquet sont très bien adaptées à la gestion de petites surfaces homogènes sur le plan des produits et au tempérament pionnier du pin. Ces parquets ne seront pas trop petits (>2 ha) pour des raisons d'insertion dans le paysage (mitage) ou de lot de vente ni trop grands (<8 ha) pour, également, des questions de paysage et la conservation de territoires pour les sittelles. En conservant des bouquets sur des zones marginales (rochers...), des arbres (1 à 5 /ha) pour la sittelle, d'autres le long des pistes de

vidanges et les routes pour le paysage, les coupes auront lieu en fonction du niveau de régénération en (1), 2, (3) fois.

Pour la conservation des sapins, hêtre ou érable sycomore beaucoup moins longévifs que le Pin laricio, on adoptera une technique sylvicole ayant fait ses preuves : celui d'une révolution de pin couvrant deux révolutions de sapin ou de hêtre (à l'image de la sylviculture du Pin sylvestre de haute qualité en Alsace). Une fois la régénération du sapin acquise sous les laricios -encore alors trop petits lors de la première coupe de sapins- on dégagera des sapins pour qu'ils passent dans l'étage dominant mais en évitant de transformer la pineraie en sapinière. Dans l'étage dominant, on aura, au plus 20 % de sapin. Quelques îlots existants de sapin purs seront conservés à titre patrimonial sans règles préétablies de sylviculture.

Dans les coupes en amélioration, il n'est pas utile d'attendre le stade vieux peuplement pour lancer des actions en faveur de la sittelle : il suffit de laisser sur pied soit des arbres morts soit de laisser des arbres de très faible durée de survie. Ils pourront très vite servir de sites pour la sittelle. Dans certains cas, *a priori* exceptionnels car le cas de figure précédent est fréquent, on pourra faire mourir un ou deux arbres d'une coupe. Ces arbres seront suivis pour vérifier qu'ils ont bien atteint leur objectif. On les choisira parmi les arbres ayant une tare.

Les peuplements issus d'une régénération récente seront dépressés et les essences comme le sapin conservées sans trop être mises en lumière.

Inventaires, expérimentations, axes de recherche à développer

Mise en réserve intégrale de certains secteurs et étude sur le long terme de la dynamique des essences dans plusieurs situations topographiques.

Nécessité d'arriver à une typologie forestière de ces forêts mettant en évidence les processus dynamiques précis de la végétation au sein de ces différents types de station.

Bibliographie

- AMANDIER L., *et al.*, 1984.
ARBEZ M., MILLIER C., 1971.
BARBERO M., LOISEL R., QUEZEL R., 1995.
BARRY J.-P., MANIERE R., 1975.
BARTOLI M., GILBERT J.-M., à paraître.
BECK N., 1992.
BONNIN A., 1994.
BOULLAY P., 1955.
BOURCET J., 1996.
BOYER A., *et al.*, 1983.
BRIQUET J., 1901.
CONRAD M., 1990.
DEBAZAC E.-F., 1964.
DOUMET-ANDERSON N., 1972.
DUPIAS G., *et al.*, 1965.
EHRIG F.-R., 1971.
FRANCK G.-A., 1986.
GAMISANS J., 1969, 1970, 1976-1978, 1981, 1999.
GAMISANS J., GRUBER M., 1979.

GAUSSEN H., 1933.

LEBRETON P., MURACCIOLE M., à paraître.

LITARDIERE R. de, 1928.

LITARDIERE R. de, et MALCUIT G., 1926.

MAYER H., 1988.

REILLE M., 1975, 1977.

ROL R., 1955.

ROTA M.-P., 1991

SAÏD S., 1996.

SALICETI M., 1926.

SEGUIN J.-F., THIBAUT J.-C., 1996.

THIBAUT J.-C., 1983.

VARESE P., 1998.

Pelouses méso-hygrophiles et hygrophiles des pozzines de Corse

CODE CORINE 36.372

Caractères diagnostiques de l'habitat

Caractéristiques stationnelles

Essentiellement à l'étage subalpin (1 600-2 200 m d'altitude), parfois aussi à l'horizon supérieur de l'étage montagnard et à l'horizon inférieur de l'étage alpin.

Températures moyennes annuelles comprises entre 3 et 8 °C.

Précipitations moyennes annuelles supérieures à 1 400 mm ; saison sèche n'excédant pas un mois et atténuée par des nébulosités ; quatre à huit mois d'enneigement suivant l'altitude et les années.

Sols tourbeux (tourbe à Cypéracées et Poacées) installés sur des substrats siliceux et dont l'épaisseur varie de 30 cm à 8 m, le pH de 4 à 6.

Variabilité

Variabilité principale suivant l'altitude et la position géographique. Compte tenu de leur intrication étroite et de leur mosaïquage fréquent et généralement difficilement dissociable avec les pelouses méso-hygrophiles de cet habitat, les pelouses hygrophiles (ou bas-marais) à caractère plus hydromorphe et de niveau topographique plus bas, ont été associées à cet habitat et considérées comme des variations topographiques secondaires des différents types reconnus :

- à l'étage montagnard supérieur, surtout dans le massif du San Petrone : **pelouse à Ophioglosse des Açores et Nard raide** [*Ophioglossum azoricum-Nardetum strictae*] (1) ; en conditions plus hydromorphes, passage à la **pelouse à Dactylorhize à sac et Laïche hérisson** [*Dactylorhiza sacciferae-Caricetum echinatae*] (2), souvent développée linéairement le long des ruisselets ;
- à l'étage montagnard des massifs méridionaux de l'Incudine, les communautés précédentes sont remplacées par la **pelouse à Laïche intriquée et Renoncule à feuilles cordées** [*Carici intricatae-Ranunculetum cordigeri*] représentée en conditions méso-hygrophiles par la sous-association à Sagine poilue (*Sagina pilifera*) [subass. *saginetosum piliferae*] (3) et, en situation hygrophile, par la sous-association à Renoncule à feuilles cordées (*Ranunculus cordiger*) [subass. *ranunculetosum cordigeri*] (4) ;
- à l'étage subalpin et alpin des grands massifs centraux de la Corse, l'habitat est bien développé dans les pozzines avec la **pelouse à Laïche intriquée** [*Caricetum intricatae*] représentée en conditions méso-hygrophiles par la sous-association à Plantain sarde (*Plantago sarda*) [subass. *plantaginetosum sardae*] (5) et, en situation hygrophile, soit par la sous-association à Laïche intriquée (*Carex nigra* subsp. *intricata*) [subass. *carietosum intricatae*] (6) dans les zones très humides à eau peu mobile, soit par le **bas-marais à Grassette de Corse et Trichophore gazonnant** [*Pinguicula corsicae-Trichophoretum cespitosi*] (7) dans des conditions d'eau ruisselante, proche floristiquement du type précédent, mais où dominant le Trichophore gazonnant (*Trichophorum cespitosum*) et la Grassette de Corse (*Pinguicula corsica*). Une variation de ce bas-marais sur substrats plus rocaillieux est marquée par la présence de Narthécie de Reverchon (*Narthecium reverchonii*) et de Laïche des régions froides (*Carex frigida*) [subass. *nartheciotosum reverchonii*].

Physionomie, structure

Communautés méso-hygrophiles :

- presque toujours : pelouses rases extrêmement broutées ; le Nard raide (*Nardus stricta*) ne constitue pas un refus pour les troupeaux corses, hautes de 5-10 cm et offrant un recouvrement toujours proche de 100 % ;
- dans les pozzines, toujours disposées en mosaïque avec les pelouses hygrophiles à Laïches ;
- dans les pozzines anciennes en voie d'assèchement, les pelouses méso-hygrophiles à Nard raide constituent les surfaces les plus importantes ; dans les pozzines moins évoluées, ce sont les pelouses hygrophiles à Laïches qui dominent, parfois très largement.

Communautés hygrophiles :

- pour la pelouse à Laïche intriquée et la pelouse à Laïche intriquée et Renoncule à feuilles cordées : pelouses rases, extrêmement broutées, hautes de 5-10 cm, le plus souvent dominées par la Laïche intriquée et offrant un recouvrement toujours proche de 100 % ;
- pour le bas-marais à Grassette de Corse et Trichophore gazonnant : tapis herbacé en brosse raide, en raison de la dominance du Trichophore gazonnant ; peu brouté, le Trichophore gazonnant est souvent couché et orienté vers l'aval par le ruissellement.

Espèces « indicatrices » du type d'habitat

En conditions méso-hygrophiles :

Aconit de Corse	<i>Aconitum napellus</i> subsp. <i>corsicum</i> (3)
Bellium fausse pâquerette	<i>Bellium bellidioides</i> (1)
Botryche à feuilles de matricaire	<i>Botrychium matricariifolium</i> (1)
Botryche simple	<i>Botrychium simplex</i> (1)
Épervière naine	<i>Hieracium lactucella</i> subsp. <i>nanum</i> (5)
Luzule d'Italie	<i>Luzula spicata</i> subsp. <i>italica</i> (5)
Ophioglosse commun	<i>Ophioglossum vulgatum</i> (1)
Ophioglosse des Açores	<i>Ophioglossum azoricum</i> (1)
Plantain sarde (var.)	<i>Plantago sarda</i> var. <i>alpinoides</i> (5)
Sagine poilue	<i>Sagina pilifera</i> (5)
Crételle à crête	<i>Cynosurus cristatus</i>
Danthonie décombante	<i>Danthonia decumbens</i>
Flouve odorante	<i>Anthoxanthum odoratum</i>
Laïche des lièvres	<i>Carex ovalis</i>
Laïche pâle	<i>Carex pallescens</i> var. <i>orophila</i>
Nard raide	<i>Nardus stricta</i>
Potentille anglaise	<i>Potentilla anglica</i> subsp. <i>nesogenes</i>

En conditions hygrophiles :

Dactylorhize à sac	<i>Dactylorhiza saccifera</i> (2)
Grassette de Corse	<i>Pinguicula corsica</i> (6)
Jonc articulé	<i>Juncus articulatus</i> (2)
Jonc de Requien	<i>Juncus requienii</i> (2, 5)
Jonc glauque	<i>Juncus inflexus</i> (2)
Listère ovale	<i>Listera ovata</i> (2)
Menthe de Requien	<i>Mentha requienii</i> (2)

Renoncule à feuilles cordées	<i>Ranunculus cordiger</i> (3, 4)
Héléocharis à tiges nombreuses	<i>Heleocharis multicaulis</i> (2)
Trichophore gazonnant	<i>Trichophorum cespitosum</i> (6)
Véronique rampante	<i>Veronica repens</i> (5, 6)
Potentille tormentille (var.)	<i>Potentilla erecta</i> var. <i>herminii</i> (5, 6)
Pâquerette de Bernard	<i>Bellis bernardii</i> (5, 6)
Bellium des neiges	<i>Bellium nivale</i> (5, 6)
Laïche intriquée	<i>Carex nigra</i> subsp. <i>intricata</i> (5, 6)
Laïche verdâtre	<i>Carex viridula</i> subsp. <i>viridula</i> (5, 6)
Pâturin couché	<i>Poa supina</i> (5, 6)
Violette des marais	<i>Viola palustris</i> (5, 6)
Agrostide des chiens	<i>Agrostis canina</i> (5, 6)

Confusions possibles avec d'autres habitats

En Corse, les pozzines ne peuvent être confondues avec d'autres types d'habitats, leur physionomie permettant de les repérer sans ambiguïté dans le paysage.

Au sein des pozzines, les pelouses méso-hygrophiles sont disposées en mosaïque avec les pelouses hygrophiles à Laïches et s'en distinguent toujours par la dominance du Nard raide qui leur confère une teinte d'un vert moins sombre.

Cet habitat corse présente des affinités certaines avec des habitats similaires des Pyrénées ou des Alpes, mais les quelques taxons endémiques présents permettent de les en distinguer.

Correspondances phytosociologiques

Pelouses méso-hygrophiles des montagnes de Corse ; alliance : *Siegingion decumbentis*.

Pelouses hygrophiles (bas-marais) oroméditerranéennes de Corse ; alliance : *Bellidi bernardii-Bellion nivalis*.

Dynamique de la végétation

Spontanée

Groupelements permanents liés à des sols tourbeux humides. Tant que l'humidité persiste, l'évolution est peu probable ; dans le cas contraire, certaines évolutions sont décelables.

À l'étage montagnard, la pelouse à Dactylorhize à sac et Laïche hérissée peut évoluer à long terme par assèchement du sol, vers la pelouse à Ophioglosse des Açores et Nard raide, ensuite vers les fruticées puis les forêts montagnardes (hêtraies, sapinières).

À l'étage subalpin, les pelouses hygrophiles peuvent évoluer par assèchement vers les pelouses méso-hygrophiles riches en Nard raide, ensuite vers des fruticées à Genévrier nain (*Juniperus sibirica*) et Épine-vinette de l'Etna (*Berberis aetnensis*), puis vers les aulnaies à Aulne odorant (*Alnus alnobetula* subsp. *suaveolens*), ou directement vers ces dernières.

À la base de l'étage alpin, les groupements précédents peuvent évoluer vers des pelouses moins humides appartenant au *Sedo alpestris-Phleion brachystachyi* [code UE : 6170].

Liée à la gestion

Actuellement ces groupements de pozzines sont fréquentés régulièrement et parfois de façon intense, par des troupeaux essentiellement d'ovins. Ceci joue certainement un rôle dans leur maintien en place en les empêchant d'évoluer vers des fruticées ou des forêts ; c'est tout particulièrement évident à l'étage montagnard.

Habitats associés ou en contact

À l'étage montagnard :

- pelouses à Sagine poilue et Laïche du printemps, *Carex caryophyllaea* (*Sagini piliferae-Caricetum caryophyllae*) [Caricion *caryophyllae*, code UE : 6170] ;
- fruticées à Épine-vinette de l'Etna et Genêt de Salzmann, *Genista salzmannii* (*Berberido aetnensis-Genistetum lobeloidis*) [Anthyllidion *hermanniae*, code UE : 4090] ;
- hêtraies et sapinières (*Poo balbisii-Fagetum sylvaticae* subsp. *fagetosum sylvaticae* et subsp. *abietetosum albae*, code Corine : 42.14) [*Galio rotundifolii-Fagenion sylvaticae*].

Aux étages subalpin et alpin :

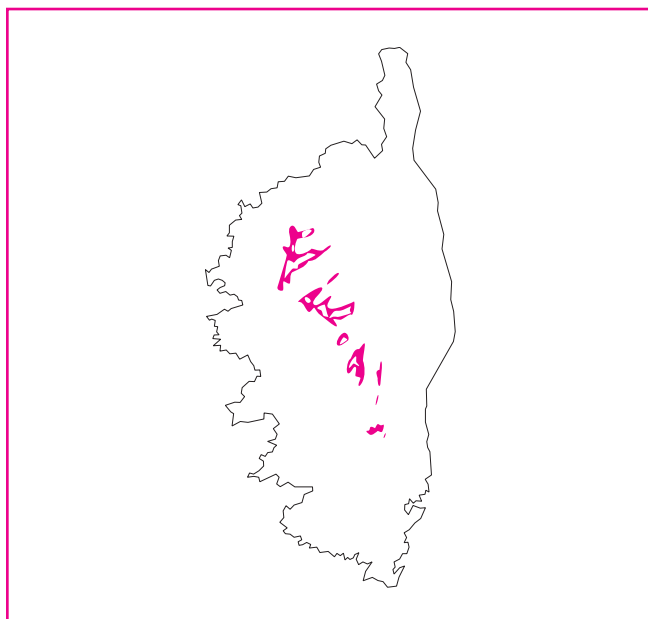
- pelouses du *Sedo alpestris-Phleion brachystachyi* [code UE : 6170] ;
- fruticées à Genévrier nain et Épine-vinette de l'Etna ;
- aulnaies odorantes (*Alnetum suaveolentis*, code Corine : 31.612).

Répartition géographique

Pelouse à Ophioglosse des Açores et Nard raide et pelouse à Dactylorhize à sac et Laïche hérissée : bien développée dans les massifs de faible altitude (massif du San Petrone, massif de Tenda, montagne de Cagna) ; aussi présente plus ponctuellement dans les grands massifs.

Pelouse à Laïche intriquée : grands massifs (du Cinto au Renoso) où se situent les plus grandes et belles pozzines de Corse (Nino, pozzini du Renoso).

Pelouse à Laïche intriquée et Renoncule à feuilles cordées : surtout fréquente au sud du Monte Renoso (col de Verde, Cuscione, val d'Asinau).



Valeur écologique et biologique

Habitat endémique de Corse où figurent d'assez nombreuses plantes endémiques ainsi que des espèces rares (dont trois espèces du Livre rouge national, tome I, indiquées « ° ») : ° Aconit de Corse, Bellium des neiges, ° Botryche simple, ° Botryche à feuilles de matricaire, Grassette de Corse, Menthe de Requien, Narthécie de Reverchon, Ophioglosse des Açores, Pâquerette de Bernard, Renoncule à feuilles cordées, Véronique rampante.

Espèces de l'annexe II de la directive « Habitats »

UE 1419 - Le Botryche simple (*Botrychium simplex*).

UE 1475* - L'Aconit de Corse (*Aconitum napellus* subsp. *corsicum*).

Divers états de l'habitat ; états de conservation à privilégier

États à privilégier

Les divers états altitudinaux et géographiques déjà cités de ces nardaies et pelouses hygrophiles sont à conserver.

Autres états observables

Aucun.

Tendances évolutives et menaces potentielles

L'assèchement et l'envahissement progressif des pozzines par des forêts ou des aulnaies sont une possibilité évolutive probable dans certains cas, en particulier en cas de déprise pastorale s'accroissant.

Inversement, certaines pratiques pastorales récentes comme le pâturage de porcs dans certaines pozzines (Nino), peuvent être la cause de destructions et d'érosions très dommageables. La fréquentation humaine excessive peut conduire aux mêmes phénomènes ou à une rudéralisation (Melo, Nino...).

Potentialités intrinsèques de production économique

Pelouses très largement pâturées en été par les troupeaux corses, le Nard raide ne constituant pas un refus.

Paysage très apprécié du public, d'où une valorisation économique indirecte par le tourisme.

Cadre de gestion

Rappel de quelques caractères sensibles de l'habitat

L'habitat peut être considéré comme stable tant que le niveau d'humidité persiste. En revanche, en cas d'assèchement du milieu et selon l'étage auquel il se trouve, l'habitat peut être envahi par des espèces ligneuses (étages montagnard et subalpin) ou évoluer vers d'autres systèmes de pelouses aux altitudes les plus élevées.

Le maintien au stade de pelouse de l'habitat aux altitudes les plus basses est vraisemblablement lié à la forte pression de pâturage ; il pourrait donc être menacé, en cas de déprise pastorale par l'embroussaillage.

Localement, l'élevage porcin extensif peut être un facteur important de dégradation par sa divagation et le foussement du sol.

Risque de rudéralisation des pozzines et des pelouses avoisinantes engendré par une fréquentation trop importante du public et du bétail.

Modes de gestion recommandés

Éviter les aménagements et le drainage afin de maintenir un degré d'humidité suffisant pour freiner l'évolution de ces pozzines vers des nardaies, puis des fruticées puis des forêts.

Maintenir le pâturage extensif ovin, caprin ou équin car il favorise l'ouverture du milieu, en revanche, éviter la divagation des porcs en mettant en place un système de parage.

Sur les sites particulièrement fréquentés, des mesures ponctuelles de protection peuvent être prises : enclos de protection, lutte contre le camping sauvage, détournement de sentiers, fermeture de certaines pistes à la circulation automobile dans les sites qui leur sont accessibles, notamment sur le plateau de Coscione.

Autres éléments susceptibles d'influer sur le(s) mode(s) de gestion pris en faveur de l'habitat

Habitat endémique très caractéristique des paysages des montagnes corses et d'un grand intérêt patrimonial.

Présence de deux espèces végétales recensées dans l'annexe II de la directive « Habitat » : le Botryche simple et l'Aconit de Corse.

Présence d'espèces endémiques telles que la Menthe de Requien et la Renoncule en cœur.

Exemple de sites avec gestion conservatoire ou intégrée

Aux bords des lacs de Melo, Nino et Creno, gérés par le parc naturel régional de Corse.

Inventaires, expérimentations, axes de recherche à développer

Absence de données.

Bibliographie

GAMISANS J. et JEANMONOD D., 1993 et 1995.

GAMISANS J., 1975, 1977a, b et c, 1979a, 1979b, 1991a, 1991b et 1999.

GAMISANS J. et MARZOCCHI J.-F., 1996.

LITARDIÈRE R. de et MALCUIT G., 1926, 1929 et 1940.

LITARDIÈRE R. de, 1928 et 1930.

PARIS J.-C., 1996, 1997a, 1997b.

REILLE M., 1975.

« Pour en savoir plus »

AGENC (Agence pour la gestion des espaces naturels de Corse).